

Driss Lachguar dans une lettre adressée à Iratxe García Pérez, présidente du Groupe socialiste et démocrate-Europal
Ce serait une grave erreur que de chercher à européeniser la crise politique maroco-espagnole qui, de surcroît, n'est aucunement dictée par des raisons migratoires ou de droits de l'Homme

Page 3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : Mohamed Benarbia

Prix: 4 DH

N°: 9336

Lundi 7 Juin 2021

Le pass vaccinal est arrivé !

Une double dose pour reprendre goût à la vie



Page 5

Le Premier secrétaire de l'USFP reçoit Zakaria Semlali



Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachguar, a reçu Zakaria Semlali, ancien président de la commune d'Azemmour, parlementaire de la même circonscription, et fils du défunt Abdellatif Semlali.

Zakaria Semlali a rejoint le Parti de la Rose dans le cadre de la dynamique que connaît l'USFP dans cette région. Lors de cette réception, Driss Lachguar était accompagné de Mehdi Mezouari, membre du Bureau politique, Moulay Mehdi El Fatimi, coordinateur de la Commission électorale provinciale à El Jadida, Mouloud Skaoukraa, conseiller parlementaire itihadi et secrétaire de la section Bir Jdid et d'Abdellatif El Baydouri, membre de la Commission électorale provinciale.

Le Maroc réaffirme son soutien au dialogue politique inter-libyen



Page 7

L'exécutif espagnol s'empêtre dans les remous du Ghaligate
Les ministres défaillants risquent fort de faire les frais de leur inconstance



Page 2

L'exécutif espagnol s'empêtre dans les remous du Ghaligate

Les ministres défaillants risquent fort de faire les frais de leur inconstance



Pedro Sanchez



Arancha González Laya



Fernando Grande-Marlaska

Le gouvernement espagnol présidé par Pedro Sanchez semble tanguer sous l'effet des contre-coups de la crise entre Rabat et Madrid née de la bourde commise par l'exécutif espagnol qui a manigancé avec le régime algérien pour accueillir le chef des séparatistes, Brahim Ghali, en catimini et sous une fausse identité.

Selon un article publié avant-hier par le portail espagnol, La Información, « une guerre ouverte » se déroule essentiellement entre la ministre des Affaires étrangères, Arancha González Laya, et le ministre de l'Intérieur espagnol, Fernando Grande-Marlaska qui « ne partage pas » la manière avec laquelle elle a géré la crise avec le Maroc.

« Les conséquences pourraient être graves pour les policiers experts en matière de lutte contre le terrorisme, pour qui la collaboration avec le pays voisin a toujours été essentielle », a souligné la même source.

La ministre espagnole des Affaires étrangères, ajoute La Información, a été fortement contrariée par la fuite qui lui a imputé la responsabilité de l'hospitalisation de Brahim Ghali dans un hôpital de Logroño pour "raisons humanitaires" et de l'organisation de son entrée en Espagne via l'aéroport de Saragosse.

« Les mêmes sources ajoutent qu'Arancha González Laya a transmis cette décision à Pedro Sanchez (chef du gouvernement espagnol)

et l'a exécutée en dépit des réserves que l'Intérieur et d'autres organisations de l'exécutif – à savoir le CNI (le service de renseignement espagnol) et la Défense – ont formulées. Ils l'ont mise en garde, pour l'essentiel, contre les risques qu'une telle décision pourrait comporter et qu'elle pourrait générer une grave crise avec le Maroc, comme cela a fini par se produire », a souligné le média espagnol. Et d'ajouter : « Les effets collatéraux du conflit diplomatique avec le Maroc menacent de créer une division profonde au sein du Conseil des ministres espagnol qui affecterait le noyau des

portefeuilles détenus par le PSOE et par Podemos ».

Par ailleurs, le média d'information espagnol OkDiario a publié un article à charge contre la ministre des Affaires étrangères, Arancha González Laya, intitulé « Les diplomates s'insurgent contre González Laya : ils la surnomment «González Líos ». Lío (pluriel Líos) signifie problème, pétrin, brouille... dans la langue espagnole.

«González Laya...? Faites-vous référence à la ministre González Líos...? ». C'est la phrase qu'un diplomate espagnol bien connu a reprise à ce journal (OkDiario) il y a

quelques jours après avoir été interrogé sur les agissements de la ministre des Affaires étrangères à l'égard du Maroc. La colère contre la politique de celle-ci grandit au sein du corps diplomatique espagnol, alors que les remous continuent de se multiplier sur la scène internationale. Et avec la montée de la colère, le surnom (González Líos) s'est généralisé, selon un diplomate espagnol cité par OkDiario.

D'après la même source, cette phrase fait allusion à sa gestion de la crise avec Rabat, puisque la ministre avait ardemment défendu l'hospitalisation du chef des séparatistes en Espagne. « Il s'agit d'une erreur fondamentale », a souligné le diplomate espagnol. Et de préciser : « Nous avons réussi à mettre le Maroc en colère, à obliger les Etats-Unis, à un moment de faiblesse internationale particulière pour l'Espagne, à afficher publiquement sa préférence pour Rabat, et l'UE à devoir prendre en charge notre politique d'immigration comme si nous étions des mineurs ».

Par ailleurs, le Parti populaire (opposition) va soumettre, dans les prochains jours, au débat et au vote en séance plénière du Congrès (Chambre basse du Parlement espagnol) une motion par laquelle il demande au gouvernement de Pedro Sanchez de rétablir « le plus tôt possible » les relations avec le Maroc, selon l'agence espagnole Europa Press.

Mourad Tabet

Le traitement de l'affaire Brahim Ghali par la justice espagnole est une véritable farce judiciaire

Le Forum canario-sahraoui, une association qui regroupe des citoyens du Sahara marocain et des Îles Canaries, a manifesté, vendredi, sa "plus ferme réprobation" vis-à-vis du traitement réservé par la justice espagnole à l'affaire du dénommé Brahim Ghali, chef des séparatistes du Polisario, le qualifiant de "véritable farce judiciaire".

L'ONG espagnole a déploré dans un communiqué le traitement laxiste et permissif réservé par la justice espagnole à cette affaire, fustigeant la position du juge, Santiago Pedraz, qui n'a pris aucune mesure restrictive contre ce criminel malgré les graves accusations qui pèsent sur lui, et celle du procureur général, dont «l'indulgence avérée dans le traitement de cette affaire est inacceptable».

"Pourquoi le juge d'instruction n'a-t-il pas posé de questions à l'accusé ? Pourquoi le procureur n'a-t-il pas procédé à un interrogatoire plus exhaustif ?", s'interroge l'ONG, notant que le magistrat et surtout le procureur général «ont négligé clairement leur devoir».

Et d'ajouter que cette affaire "remet en cause l'indépendance de notre système judiciaire et la séparation des pouvoirs de notre démocratie".

Driss Lachguar dans une lettre adressée à Iratxe García Pérez, présidente du Groupe socialiste et démocrate – Europarl

Ce serait une grave erreur que de chercher à européaniser la crise politique maroco-espagnole qui, de surcroît, n'est aucunement dictée par des raisons migratoires ou de droits de l'Homme



Iratxe García Pérez



Driss Lachguar

L'Union socialiste des forces populaires à travers ses militantes et militants s'est entretenu avec l'Alliance progressiste dont le Parti socialiste européen, ainsi qu'avec plusieurs députés européens amis. Des échanges constructifs dont le but est d'expliquer la position du Maroc au sujet de la résolution d'urgence initiée par le groupe libéral "Renew Europe" et spécifiquement le parti espagnol Ciudadanos, sous l'intitulé "Violation de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et utilisation de mineurs par les autorités marocaines dans la crise migratoire à Ceuta".

Les échanges menés par l'USFP ont mis en lumière les risques que représente une telle résolution sur le partenariat Maroc-UE. L'existence de cette proposition hostile au Maroc prend des allures d'attaque gratuite. Pourtant, les Européens ne devraient pas se laisser dicter leur agenda politique et géostratégique par des partis de droite en perte de vitesse ; partis qui cherchent, par ailleurs, à manipuler l'opinion publique européenne en ressassant les thématiques de la migration et de la sécurité. Il convient de rappeler que le Maroc est de loin le pays le plus stable, le plus prospère et le plus démocratique du Sud de la Méditerranée. D'autant que la situation des enfants et mineurs n'est

pas alarmante au point de chercher à provoquer des résolutions de ce type.

Concernant la relation Maroc-UE, il faut savoir que le Maroc supporte un lourd tribut en termes d'efforts de mobilisation de ressources humaines et de coût de surveillance du littoral Nord, s'élevant à environ 350-400 millions d'euros par an. Selon nos informations, l'appui financier de l'UE durant les 20 dernières années n'a couvert que 4% des efforts marocains consentis dans le domaine. De plus, le Royaume accorde une grande importance à la problématique de la migration des mineurs non accompagnés. Il a toujours collaboré étroitement avec ses partenaires, essentiellement européens, dans le cadre d'une coopération basée sur la prévention, la protection et le retour concerté des mineurs, dans le respect de ses engagements internationaux.

En outre, Sa Majesté le Roi a réitéré, le 1er juin 2021, l'engagement clair et ferme du Royaume à accepter le retour des mineurs non accompagnés dûment identifiés. Comme l'attestent les mécanismes de coopération qui ont été mis en place à cet effet avec certains pays, notamment la France et l'Espagne. Mécanismes qui ont abouti au retour de plusieurs dizaines de mineurs. Pour ce qui est des lenteurs constatées dans la concrétisation de cette coopération, ils

sont essentiellement liées à des blocages dus aux procédures complexes de certains pays européens.

Le Maroc n'a donc eu de cesse de réitérer son souhait de collaborer, comme il l'a toujours fait, avec les pays européens et l'UE, pour le règlement de cette question. En ce sens, le Royaume espère que l'UE et les pays concernés sauront dépasser les contraintes procédurales pour faciliter cette opération, car les tragédies humaines ne peuvent faire l'objet de surenchère politique. L'initiative portée par certaines parties de la résolution d'urgence intitulée "Violation de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et utilisation de mineurs par les autorités marocaines dans la crise migratoire à Ceuta", intervient dans le contexte de tension entre le Maroc et l'Espagne, qui cherche à «européaniser» la crise politique bilatérale en exploitant la question de la migration.

Une éventuelle résolution constituerait un déni de l'acquis commun enregistré par les relations Maroc-UE et une contradiction avec les prises de positions de hauts responsables européens et des autres institutions, qui considèrent le Maroc comme un partenaire essentiel dans le domaine de la gestion des questions migratoires, en particulier.

Lettre de Driss Lachguar à Iratxe García Pérez

Présidente du Groupe socialiste et démocrate – Europarl

« Chère camarade,

Nous avons appris qu'une résolution d'urgence a été initiée par Renew Europe sur la « Violation de la Convention des Nations unies relative aux droits de l'enfant et l'utilisation de mineurs par les autorités marocaines dans la crise migratoire à Ceuta ».

Vous savez sûrement que c'est le parti espagnol Ciudadanos qui a initié cette résolution de projet. Compte tenu des crises diplomatiques entre le Maroc et l'Espagne, ce serait une grave erreur d'«européaniser» une crise politique bilatérale qui n'a pas de racines migratoires ni de droits humains.

Une telle résolution sera totalement contre-productive car elle contrarierait sûrement un allié de longue date sur des questions clés et pourrait nuire au partenariat Maroc-UE.

Le Maroc n'est pas seulement un voisin de l'UE. Dans le cadre de la Politique européenne de voisinage (PEV), le Maroc a toujours été salué pour ses initiatives pionnières, qui n'ont pas manqué d'inspirer tout le voisinage de l'Union. Il a été le premier pays à obtenir le statut avancé, à signer un accord de coopération scientifique et technique, un accord à ciel ouvert, un accord Galileo, un accord de coopération en matière de système civil mondial de navigation par satellite (GNSS), à mettre en place des sous-comités et groupes de travail, dont un traitant des « Droits de l'Homme, de la démocratisation et de la bonne gouvernance », entre autres.

Par ailleurs, l'UE et le Maroc, identifiés par la déclaration politique commune de 2019 comme l'un des piliers fondamentaux de la stabilité dans l'espace méditerranéen, sont appelés à faire face à de multiples défis communs : santé, climat, sécurité, numérique, migration, etc. La préservation de cette relation est fondamentale pour l'avenir des deux rives de la Méditerranée.

En tant que socialistes et démocrates, nous ne devons pas laisser les partis de droite dicter leur agenda en imposant systématiquement de catalyser le débat politique sur les migrations et la sécurité.

Le Maroc est de loin le pays le plus sûr, le plus progressiste et le plus avancé dans le processus démocratique du sud de la Méditerranée. Vous avez sans doute entendu parler de la généralisation de la couverture santé initiée cette année et du lancement du projet de protection sociale universelle (retraite, allocations familiales et indemnités de perte d'emploi) que le Maroc envisage de finaliser d'ici 3 ans. Aussi, la nouvelle Stratégie nationale de développement qui a été présentée au Roi du Maroc la semaine dernière instituera de réels changements vers un Etat providence et protecteur mais aussi un Etat respectueux des droits et libertés publiques et individuels, notamment en ce qui concerne les droits des femmes.

Ainsi, nous souhaitons que nos camarades jouent un rôle de facilitateur dans la gestion de la crise actuelle entre le Maroc et l'Espagne et que nous puissions travailler ensemble pour renforcer le partenariat UE-Maroc au lieu de le fragiliser. De notre point de vue, la première étape serait donc de voter contre cette résolution.

Chère camarade, nous sommes convaincus que nos arguments seront entendus par les parlementaires S&D, et nous restons à votre disposition pour de plus amples informations.

Bien Cordialement,

Driss Lachguar
Premier secrétaire de l'USFP »

La CEN-SAD salue la décision de SM le Roi de régler la question des mineurs marocains non accompagnés

La Communauté des Etats sahélo-sahariens (CEN-SAD) a salué vendredi la décision "sage et perspicace" de SM le Roi Mohammed VI de régler de manière définitive la question des mineurs marocains non accompagnés, en situation irrégulière dans certains pays européens.

Dans un communiqué, la CEN-SAD a affirmé qu'en procédant à la prise de cette décision, "SM le Roi renforce davantage l'engagement ferme du Royaume du Maroc à rapatrier solennellement des mineurs non accompagnés, dûment identifiés".

La CEN-SAD s'est félicitée du "rôle déterminant" de la diplomatie marocaine conduite par le Souverain en matière de gestion de la migration afro-européenne, soulignant que le Maroc tient à préserver ses rapports de bon voisinage avec les pays de la rive Sud de la Méditerranée.

La Communauté a également salué les dispositions prises par le Royaume pour renforcer la concertation et le dia-

logue avec les pays européens et de l'Union européenne en vue de parvenir à un règlement humain et rapide de la situation des mineurs non accompagnés, conformément aux engagements des cadres communs de partenariat, notam-

ment le Dialogue euro-africain sur la migration et le développement (Processus de Rabat), le Dialogue UE-Afrique, le Partenariat euro-méditerranéen, le Dialogue 5+5 et le Forum mondial sur la migration et le développement.

A cet égard, la CEN-SAD rappelle l'adoption par le Royaume en 2013 de la Stratégie nationale d'immigration et d'asile qui a permis la régularisation de la situation de plusieurs milliers de migrants subsahariens sur le sol marocain entre 2014 et 2020.

SM le Roi Mohammed VI a été désigné par l'Union africaine, en tant leader sur la question migratoire afin de trouver des solutions globales et humaines aux questions migratoires sur le continent africain, note la CEN-SAD.

Au regard de toutes ces actions et grâce à l'implication personnelle du Souverain, l'Union africaine s'est doté d'un Observatoire africain des migrations, installé depuis 2020 à Rabat, ajoute la CEN-SAD.

Paris salue l'engagement du Maroc

La France a salué, vendredi, l'engagement du Maroc à résoudre la question des mineurs non accompagnés en Europe. «La France salue l'engagement du Maroc exprimé par l'instruction Royale du 1er juin d'accepter le retour des mineurs isolés d'origine marocaine présents sur le territoire européen», indique la porte-parole du Quai d'Orsay en réponse à une question de la MAP.

«Cet engagement vient souligner notre volonté commune de traiter au mieux cette question difficile, sur laquelle la France et le Maroc ont des échanges réguliers qui ont permis l'adoption d'une procédure commune relative à la prise en charge des mineurs non accompagnés. Celle-ci relève en France de la compétence exclusive des juges des enfants», note la porte-parole.

Dans ce cadre, poursuit-elle, «la France est pleinement disposée à poursuivre le travail de coopération judiciaire afin de faciliter des placements transfrontaliers».

«Nous nous tenons aux côtés de nos partenaires marocains pour œuvrer à une gestion mutuelle des enjeux migratoires dans un esprit de confiance et de partenariat», poursuit la même source. Et d'ajouter que «le Maroc est un partenaire essentiel pour l'Union européenne, notamment sur la question des flux migratoires. La France souhaite que cette coopération se poursuive et se renforce».

Lancement d'“African Lion 2021”

L'exercice combiné maroco-américain se déroulera jusqu'au 18 juin dans les régions d'Agadir, Tifnit, Tan Tan, Mehbes, Taфраout, Ben Guérir et Kénitra

Sur Hautes instructions de Sa Majesté le Roi, Chef suprême et Chef d'état-major général des Forces armées Royales, l'exercice combiné maroco-américain "African Lion 2021" se déroulera à partir d'aujourd'hui jusqu'au 18 juin 2021 dans les régions d'Agadir, Tifnit, Tan Tan, Mehbes, Taфраout, Ben Guérir et Kénitra, impliquant de milliers de militaires multinationaux et un nombre très important de matériel terrestre, aérien et maritime.

En plus des Etats-Unis d'Amérique et du Royaume du Maroc, la 17ème édition de cet exercice connaîtra la participation de la Grande-Bretagne, du Brésil, du Canada, de la Tunisie, du Sénégal, des Pays-Bas, d'Italie ainsi que de l'Alliance Atlantique, en plus d'observateurs militaires d'une trentaine de pays représentant l'Afrique, l'Europe et l'Amérique, a indiqué samedi l'Etat-major général des Forces armées Royales (FAR) dans un communiqué.

Les objectifs de cet exercice, considéré parmi les plus importants dans le monde, sont nombreux: renforcer les capa-

ités manœuvrières des unités participantes; consolider l'interopérabilité entre les participants en matière de planification et de conduite d'opérations interarmées dans le cadre d'une coalition; perfectionner les tactiques, les techniques et les procédures; développer les aptitudes en matière de cybersécurité, entraîner la composante aérienne à la conduite des opérations de chasse, d'appui et de ravitaillement en vol; consolider la coopération dans le domaine de la sécurité maritime; conduire des exercices en mer dans le domaine de la tactique navale et des luttes conventionnelles et mener des activités d'ordre humanitaire, a précisé la même source.

Il englobera, en plus des formations et des simulations aux activités du commandement et des entraînements sur les opérations de lutte contre les organismes terroristes violents, des exercices terrestres, aéroportés, aériens, maritimes et de décontamination NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique).

Par ailleurs, et au titre des activités parallèles à vocation



humanitaire, un hôpital médico-chirurgical de campagne sera déployé au niveau d'Amlen (Taфраout) où des prestations médicales et chirurgicales vont être dispensées au profit des populations locales de la région, par des équipes médicales constituées de médecins et d'infirmiers des FAR et de l'Ar-

mée américaine, a relevé l'Etat-major général.

L'exercice "African Lion 2021", en tant qu'exercice multinationnel interarmées, fait partie des exercices majeurs organisé et dirigé conjointement par le commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) et les Forces ar-

mées Royales, visant à consolider le niveau de coopération et de formation, à accroître l'interopérabilité ainsi qu'à promouvoir l'échange d'expérience et de savoir entre les différentes composantes militaires afin de leur permettre d'atteindre leur pleine capacité opérationnelle, conclut le communiqué.

Le pass vaccinal est arrivé !

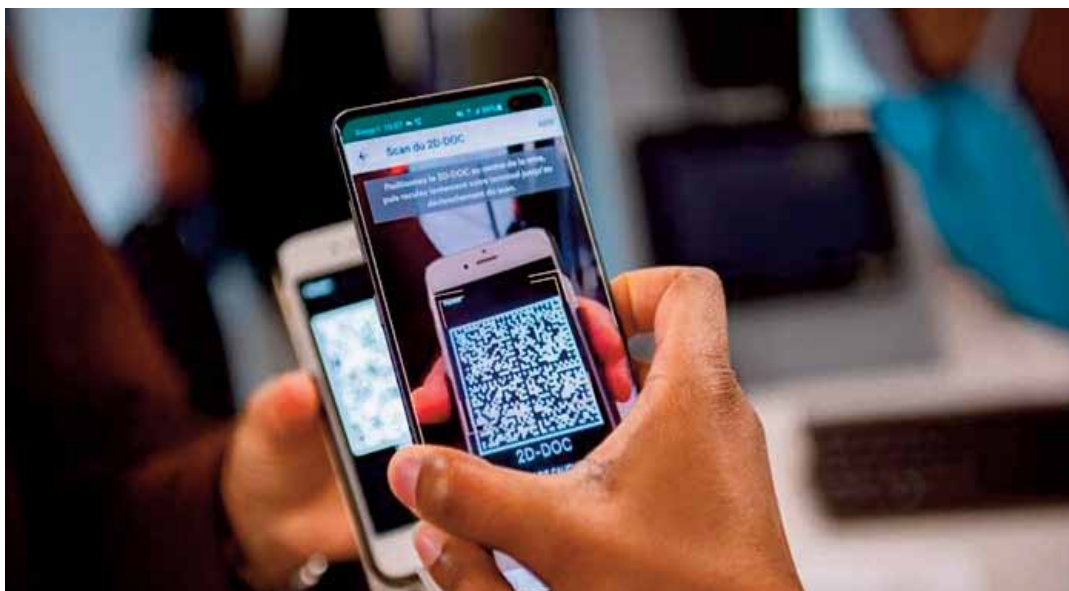
Une double dose pour reprendre goût à la vie

Sans grande surprise, le gouvernement a instauré un pass sanitaire afin de faciliter la mobilité des personnes vaccinées. En effet, comme nous l'avons annoncé dans ces colonnes la semaine dernière, si l'on vous a injecté les deux doses du vaccin contre la Covid-19, il vous suffira de télécharger dès aujourd'hui le précieux document via le site www.liqahcorona.ma. afin de pouvoir sillonner le territoire national sans restrictions. Cette décision, prise en application des recommandations du comité scientifique, semble être la première pierre d'un retour à la normale, plus de treize mois après la détection du premier cas de nouveau coronavirus dans le Royaume, début mars 2020.

"Ce pass vaccinal est un document officiel, sécurisé et reconnu par les autorités, qui permet à son détenteur, sans nul besoin de document supplémentaire, d'effectuer des déplacements sur l'ensemble du territoire national sans restrictions, de circuler au-delà de 23 heures et de voyager à l'étranger", a précisé l'Exécutif dans un communiqué. Le document en question, doté d'un code QR lui permettant d'être authentifié via une application prévue à cet effet, est également téléchargeable sous format imprimable ou électronique afin d'être présenté aux autorités via l'écran du smartphone. De plus "il peut être retiré, sous format papier, auprès des autorités locales dont le centre de vaccination de la personne concernée est affilié", précise le communiqué.

Autre précision du gouvernement, l'attestation de vaccination téléchargeable sur ladite plateforme depuis le début de la campagne nationale diffère du pass vaccinal. Concrètement, la différence entre les deux réside dans la forme mais aussi au niveau du fond. Dans la forme, le pass vaccinal serait aux normes internationales, contrairement à l'attestation précitée. Il permettrait de fait de voyager à destination des pays ayant mis en place le même système, comme c'est le cas pour l'instant de plus d'un tiers des pays de l'Union européenne. Sur le fond, la modification concerne le code QR qui est désormais lisible via une application dédiée. Une nuance importante car le QR code crypté donne au document son caractère officiel.

La mise en place du pass sanitaire coïncide avec le franchissement de la barre des 15 millions de doses administrées depuis le lancement de la campagne de vaccination sur le territoire national. 5.898.644 millions de citoyennes et



citoyens prioritaires ont reçu jusqu'à présent les deux doses du vaccin Covid-19, Sinopharm ou AstraZeneca. Le pass sanitaire est justement destiné à ces personnes, qui pourront désormais le télécharger, à la différence du reste de la population, encore en salle d'attente. Une forme de discrimination mais somme toute inévitable. En tout cas, le nouveau pass pour voyager tombe à point nommé.

Question timing, difficile de faire mieux alors que nous sommes à l'aube de la saison estivale. Une saison sur laquelle parient les professionnels du secteur touristique dont les comptes sont au rouge depuis belle lurette. Toutefois, une baisse de vigilance est à proscrire. Et pour cause, ce week-end, les cas Covid+ sont repartis en hausse. Samedi, 426 cas ont été enregistrés dans le Royaume sur les 10.327 tests qui ont été effectués, soit un taux de positivité de 4,13%. 205 cas ont été recensés dans la région de Casablanca-Settat dont 168 à Casablanca. S'agissant des patients hospitalisés en réanimation, ils sont au nombre de 210, dont 27 admis entre vendredi et samedi.

Des chiffres qui ne sont pas sans rappeler les derniers avertissements de l'Organisation mondiale de la santé. Par le biais d'un communiqué, l'Organisation onusienne prévient le continent africain, qui compte désormais plus de 4,8 millions de cas dont 131.000 décès, sur le risque d'une troisième vague et donc d'une résurgence de l'épidémie. Pour preuve, lors des deux dernières semaines, une hausse des nouveaux cas de 20% a été enregistrée, en compa-

raison avec la quinzaine précédente. Pour l'OMS, il n'en fallait pas plus pour assurer que «la menace d'une troisième vague est réelle et grandissante», comme l'a déclaré la Dre Matshidiso Moeti,

Directrice régionale pour l'Afrique de l'OMS, à l'occasion d'une conférence de presse virtuelle depuis Brazzaville (Congo). Puis d'ajouter : «Nous avons vu comment la Covid-19 peut rapidement

submerger les systèmes de santé qui ne sont pas équipés pour gérer une recrudescence des cas, les capacités de soins critiques restent donc d'une importance vitale».

C.C

Covax : Pas assez de promesses de dons pour juin et juillet

Malgré les promesses de dons de vaccins anti-Covid pour le système de distribution international Covax, il y en a trop peu pour juin et juillet, ce qui menace l'efficacité des campagnes de vaccination, prévient l'OMS.

Selon Bruce Aylward, chargé du dossier Covax à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), des Etats se sont engagés à donner 150 millions de doses à ce jour pour compenser les problèmes d'approvisionnement rencontrés par le système.

"C'est un super départ mais il y a deux gros problèmes, et le premier d'entre eux c'est que très peu (de doses) sont pour la période de juin - juillet, ce qui veut dire que nous allons toujours avoir un trou" dans l'approvisionnement des pays qui vaccinent en comptant sur Covax, a-t-il expliqué à la presse à Genève (Suisse).

Et ce malgré les promesses faites, comme les Etats-Unis qui se sont engagés jeudi à faire don de 75% des 80 millions de doses dont ils disposent à Covax, dont 19 millions rapidement au mois de juin, a indiqué le docteur Aylward.

Il souligne que pour arriver à vacciner 30 à 40% de la population mondiale cette année, il faudra immuniser au moins 250 millions de personnes d'ici fin septembre, soit un besoin de centaines de millions de doses, bon nombre de vaccins anti-Covid nécessitant deux doses.

Pour lui, les pays donateurs doivent accélérer car si les bénéficiaires ne reçoivent pas les doses plus tôt, ils "sont voués à l'échec", faute de pouvoir "commencer la distribution, donner confiance aux communautés et bâtir leurs systèmes".

"Nous ne sommes pas encore dans les clous. Nous n'avons pas assez de doses", a résumé le responsable de l'OMS.

Covax a été créé par l'Alliance du vaccin (Gavi), l'OMS et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (Cepi) pour combattre les inégalités d'accès à l'immunisation anti-Covid, notamment en fournissant gratuitement 92 pays défavorisés.

Mais Covax joue de malchance.

Il est non seulement en concurrence avec les pays riches qui, sous la pression de leur opinion publique, ont fait fi de leurs promesses de solidarité et tentent de vacciner le maximum de monde au détriment des pays moins riches, mais il fait aussi face à des retards de livraison.

Le gouvernement indien a ainsi limité les exportations du vaccin fabriqué par le Serum Institute of India, initialement destiné à Covax, pour lutter contre l'explosion de Covid sur son sol.

Selon M. Aylward, les livraisons devraient reprendre au 4e trimestre.

Le Maroc et le Soudan déterminés à renforcer leurs relations



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, et son homologue soudanaise, Mariam Al-Sadeq Al-Mahdi, ont souligné, vendredi, la nécessité de renforcer davantage les riches relations de coopération entre les deux pays dans les différents domaines.

Les deux ministres, qui se sont entretenus par visioconférence, ont exprimé leur fierté des liens de fraternité sincère, de solidarité et de coopération constructive liant les deux Etats frères.

A cette occasion, Nasser

Bourita a réaffirmé le soutien du Maroc aux importantes avancées réalisées afin de renforcer la phase de transition, félicitant le Soudan pour la levée des sanctions imposées à son encontre et son retrait de la liste des pays soutenant le terrorisme, ce qui ouvre de nouvelles perspectives pour le pays en vue de s'intégrer dans l'économie mondiale, indique le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger dans un communiqué.

S'agissant de la question du Sahara marocain, le ministre a salué la position de principe et

de soutien constante du Soudan à l'intégrité territoriale du Royaume et à la marocanité du Sahara.

Nasser Bourita et Mariam Al-Sadeq Al-Mahdi ont également souligné la nécessité de développer et de renforcer la coopération bilatérale à travers la modernisation du cadre juridique pour être en phase avec les ambitions des deux pays qui aspirent à insuffler une nouvelle dynamique à cette coopération.

Dans ce sens, les deux ministres ont convenu d'actualiser les mécanismes de coopération bilatérale, de conclure des accords de nou-

velle génération et de se focaliser sur des secteurs bien précis et prometteurs, notamment l'agriculture, les semences, la décentralisation et la formation professionnelle.

Ils ont aussi exprimé leur satisfaction des programmes de formation mis en œuvre par des établissements marocains afin de renforcer les capacités des compétences soudanaises dans les différents domaines.

A ce propos, Nasser Bourita a fait part de la disposition du Royaume à accompagner le Soudan et à satisfaire ses besoins en matière de formation et de transfert de l'expertise marocaine dans plusieurs secteurs.

Pour sa part, Mariam Al-Sadeq Al-Mahdi a informé, lors de cet entretien, Nasser Bourita des derniers développements des négociations autour du grand barrage "La Renaissance" et les difficultés rencontrées pour aboutir à un accord contraignant pour le remplissage et le fonctionnement de ce barrage.

Dans ce sens, Nasser Bourita a affirmé que le Maroc suit de près les développements de ce dossier et souhaite la poursuite des négociations et du dialogue, dans les plus brefs délais, pour parvenir à une solution garantissant les droits de tous et permettant à l'ensemble des pays concernés de bénéficier collectivement des eaux du Nil, conclut le communiqué.

Les Seychelles réitèrent leur soutien au plan d'autonomie

Le ministre seychellois des Affaires étrangères et du Tourisme, Louis Sylvestre Radeconde, a réitéré, vendredi, le soutien de son pays à la cause nationale marocaine, exprimant son appui à l'initiative d'autonomie proposée par le Royaume.

Lors d'un entretien par visioconférence avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le ministre seychellois a exprimé son appui à l'initiative marocaine pour la négociation d'un statut d'autonomie, dans le cadre de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc.

De son côté, Nasser Bourita a réitéré ses remerciements pour l'appui indéfectible des Seychelles à la cause marocaine à différentes occasions, au niveau des instances régionales et internationales, indique un communiqué du ministère.

Cet entretien, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de fraternité qui unissent le Royaume du Maroc et la République des Seychelles, avait pour objectif d'insuffler une nouvelle dynamique aux excellentes relations maroco-seychelloises qui ont connu une évolution positive depuis 2008.

A cet égard, les deux parties ont salué la réussite de la visite aux Seychelles, en avril 2019, d'une délégation marocaine de haut niveau qui a permis d'assurer une meilleure préparation des travaux de la première session de la Grande Commission mixte de coopération entre les deux pays.

Par ailleurs, Louis Sylvestre Radeconde a exprimé le soutien de son pays à la candidature du Maroc au poste de Commissaire à l'éducation, la science, la technologie et l'innovation au sein de la Commission de l'UA, ainsi qu'à celui de membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour la période 2028-2029.

Volonté commune de Rabat et d'Addis Abeba d'approfondir leur coopération

Le ministère éthiopien des Affaires étrangères a salué les résultats des entretiens, qui ont eu lieu par visioconférence, entre le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita et le vice-Premier ministre, ministre éthiopien des Affaires étrangères, Demeke Mekonnen Hassen.

Evoquant les relations entre le Maroc et l'Éthiopie lors d'un point de presse, le porte-parole du ministère, Dina Mufti, a affirmé que Nasser Bourita a réitéré la détermination du Maroc à renforcer la coopération avec l'Éthiopie dans différents domaines.

Les deux parties ont également

convenu d'accélérer la mise en œuvre des accords signés entre les deux pays dans divers domaines, notamment ceux conclus à l'occasion de la visite de Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2016 en Éthiopie, a-t-il ajouté.

A rappeler que lors de cet entretien entre les deux ministres, l'Éthiopie a loué les efforts sérieux et crédibles déployés par le Maroc pour trouver une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable au différend régional autour du Sahara, sous les auspices exclusifs de l'ONU et conformément aux principes et objectifs énoncés dans la Charte des Nations unies.

Les deux responsables ont, par ailleurs, examiné les progrès réalisés dans la

mise en œuvre des vastes et ambitieux accords de coopération entre les deux pays, avait indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.

A cet effet, précise la même source, Nasser Bourita et Demeke Mekonnen Hassen ont noté avec satisfaction la trajectoire ascendante des liens bilatéraux, particulièrement depuis la visite de SM le Roi Mohammed VI à Addis-Abeba en 2016, et ont convenu de maintenir cette dynamique dans les domaines prioritaires, tels que l'éducation, la formation professionnelle, les infrastructures, l'agriculture, les énergies renouvelables et la coopération décentralisée.

Le Maroc réaffirme son soutien au dialogue politique inter-libyen

Les présidents de la Chambre des représentants et du Haut Conseil d'Etat libyens reçus par Habib El Malki, Hakim Benchamach et Nasser Bourita

Le président de la Chambre des représentants libyenne, Aguila Salah, a détaillé, vendredi à Rabat, les derniers développements de la situation en Libye, saluant l'accord entre les parties libyennes portant sur la formation d'un pouvoir exécutif et d'un gouvernement national qui a obtenu la confiance de ladite Chambre.

Lors de ses entretiens avec le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, le responsable libyen a souligné l'importance de la tenue des échéances électorales à la date prévue et de l'assignation des postes souverains, faisant part de l'adhésion de la Chambre des représentants libyenne aux efforts onusiens visant le règlement de la crise libyenne.

A cette occasion, Aguila Salah a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Maroc, Roi, peuple, gouvernement et Parlement, pour son soutien sincère au peuple libyen, tout en saluant le rôle de SM le Roi Mohammed VI dans la réussite des parties libyennes à parvenir à un consensus pour le règlement de la question libyenne et l'édification d'un Etat unifié, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Il a également réitéré l'attachement des Libyens aux conclusions de l'accord de Bouznika, notamment en ce qui concerne les postes de souveraineté.

De son côté, Habib El Malki a indiqué que le Maroc, sous la conduite de SM le Roi Mohammed VI, restera à la disposition du peuple libyen frère et à ses côtés, avec son expertise, ses compétences et ses moyens, ajoutant que le Royaume soutiendra et accompagnera les Libyens jusqu'à la concrétisation de toutes les conclusions du dialogue politique inter-libyen.

Et de mettre en avant le rôle de sou-



tien neutre et impartial du Maroc, sous la conduite de SM le Roi, pour baliser la voie, construire des ponts et converger les vues et les volontés entre les différentes composantes du peuple libyen, passant en revue les principales étapes ayant marqué le dialogue inter-libyen accueilli par le Maroc à Skhirat, Bouznika, Rabat et Tanger.

Cette rencontre, la 7ème du genre depuis 2017, s'inscrit dans le cadre de l'échange des points de vue et de la concertation continue au service du dossier libyen et de la réalisation des aspirations du peuple libyen à la paix, à la

stabilité, à la sécurité et à l'édification de l'Etat civil et moderne, sur une base constitutionnelle, démocratique et nationale solide.

Pour sa part, le président de la Chambre des conseillers, Hakim Benchamach, a réaffirmé, jeudi, la position de soutien constante du Maroc au dialogue inter-libyen, ainsi que l'engagement du Royaume pour appuyer les efforts visant à surmonter tous les obstacles qui entravent la consolidation de la solution politique consensuelle entre l'ensemble des parties.

"Le Maroc est engagé et impliqué dans le renforcement du dialogue entre les frères libyens afin de parvenir à un règlement politique définitif à la crise", a-t-il déclaré lors de sa rencontre avec le président du Haut Conseil d'Etat libyen, Khaled Al Mechri, ajoutant que le Royaume estime que la solution politique consensuelle demeure la seule issue pour une sortie de crise.

Il a réitéré sa confiance quant à la capacité des Libyens d'aboutir à une solution définitive qui satisfait toutes les parties, à même de répondre aux aspirations du peuple libyen à la sécurité, à la stabilité et au développement, indique un communiqué de la Chambre des conseillers.

Hakim Benchamach a aussi affirmé

la disposition permanente du Royaume à contribuer à la réalisation des attentes du peuple libyen pour l'établissement de l'Etat de droit et des institutions.

De son côté, Khaled Al Mechri a salué le rôle agissant joué par le Maroc en vue de parvenir à la solution politique consensuelle autour du dossier libyen, considérant que "le rôle du Royaume a été déterminant dans le rapprochement des points de vue entre les différentes parties et l'aboutissement à des consensus de nature à baliser la voie à un règlement politique définitif de la crise libyenne.

Le Maroc, a-t-il dit, a offert toutes les conditions aux parties libyennes pour parvenir à d'importants consensus, citant l'accord de Skhirat, signé le 17 décembre 2015, ainsi que les étapes de Tanger et de Bouznika qui ont permis de rapprocher les positions des différentes parties libyennes.

De même, il s'est dit confiant et optimiste de transcender tous les obstacles et d'aller de l'avant sur la voie de la construction d'un Etat démocratique et unifié, ajoutant que les élections prévues le 24 décembre prochain en Libye permettront la consolidation du processus démocratique, l'édification des institutions et la consécration de la stabilité dans le pays.

Le ministre des A.E. s'entretient avec Aguila Salah et Khaled Al Mechri

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, a eu, vendredi, des entretiens avec Aguila Salah, président du Parlement libyen, et Khaled Al Mechri, président du Haut Conseil d'Etat libyen.

Ces entretiens interviennent dans le cadre des efforts consentis par le Royaume du Maroc, conformément aux Hautes instructions de SM le Roi Mohammed VI, en vue de poursuivre l'accompagnement du dialogue inter-libyen et de contribuer au règlement de la crise libyenne à travers le soutien à toutes les opportunités de communication et de dialogue entre les différentes parties, pour instaurer la stabilité et la paix dans ce pays maghrébin frère, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger.



Litige entre l'UE et AstraZeneca sur les vaccins *Le jugement attendu d'ici un mois*

La juge belge chargée d'arbitrer en urgence le litige entre l'Union européenne et le laboratoire AstraZeneca sur les livraisons de vaccins anti-Covid exigées par les 27 États membres rendra sa décision d'ici un mois maximum, a-t-elle indiqué vendredi.

Une courte audience a eu lieu vendredi après-midi devant la juge des référés du tribunal de première instance de Bruxelles pour permettre à cette dernière de poser quelques questions techniques aux deux parties.

Le jugement sera rendu "dans le délai légal" (c'est-à-dire avant un mois), a déclaré la juge en clôturant les débats.

Dans ce procès, l'UE reproche notamment au laboratoire suédo-britannique d'avoir privilégié l'approvisionnement du Royaume-Uni au détriment des Vingt-Sept, ce qui a entraîné d'importants retards sur les livraisons prévues dans le contrat conclu avec Bruxelles à la fin août 2020.

Après l'échec d'une tentative de règlement à l'amiable, la Commission européenne (qui a négocié ces pré-achats au nom de 27) a décidé fin avril de porter l'affaire devant la justice belge --le contrat signé étant de droit belge.

Concrètement, l'UE exige d'AstraZe-

neca qu'il utilise ses six sites de fabrication de vaccins pour honorer les livraisons prévues, sous peine d'une astreinte quotidienne de 10 millions d'euros en cas d'infraction.

L'une des exigences clés est de solliciter les deux usines britanniques "qui ne sont pas employées" pour en acheminer la production vers le continent, a souligné Me Rafaël Jafferli, l'un des avocats de l'UE.

AstraZeneca a réaffirmé vendredi que "la Commission européenne avait été informée dès l'été dernier, à l'occasion du processus d'appel d'offres, que le gouvernement britannique aurait la priorité sur la chaîne d'approvisionnement britannique".

"La preuve matérielle a été apportée" lors du procès "contrairement aux arguments erronés de la Commission", a fait valoir le laboratoire dans un communiqué.

Le bloc européen demande aussi à la juge des référés d'infliger une autre astreinte de "10 euros par dose et par jour de retard" en cas de non respect des échéances de livraison fixées.

Cela expose AstraZeneca à une pénalité potentielle de 200 millions d'euros par jour dès le 1er juillet, d'après des cal-

culs effectués lors des débats au procès.

En effet, le laboratoire pourrait accuser un retard de livraison de 20 millions de doses au 30 juin, s'il ne livre que 70 des 90 millions réclamées par l'UE à cette date.

L'UE reproche à AstraZeneca de n'avoir livré au premier trimestre que 30 millions des 120 millions de doses de vaccin promises, et exige de recevoir les 90 millions restantes pour le 30 juin.

Au total, 300 millions de doses du sérum d'AstraZeneca ont été commandées par l'UE. Le laboratoire s'est engagé à avoir livré l'ensemble avant la fin de l'année, alors que l'UE exige d'avoir tout reçu au plus tard le 30 septembre.

Lors des débats tenus le 26 mai, AstraZeneca avait réfuté par la voix de ses avocats toute "violation" du contrat comme l'en accuse l'UE.

Le texte signé "ne prévoit pas de délais contraignants" pour les livraisons, avait fait valoir l'un d'eux, Me Hakim Boularbah. "Nous continuons d'honorer notre engagement à fournir ce vaccin de manière équitable dans le monde, y compris les 300 millions de doses commandées par l'Union européenne, et ceci sans profit pendant la période pandémique", a ajouté le laboratoire vendredi soir.

New Delhi et Bombay se déconfinent progressivement après une baisse des infections

Les marchés et les centres commerciaux de New Delhi pourront rouvrir lundi, ce qui marque une nouvelle étape dans le processus de déconfinement, ont annoncé samedi les autorités indiennes, dans un contexte de baisse des contaminations au Covid-19 dans les grandes villes du pays, après des semaines de restrictions.

Le métro de Delhi reprendra également à 50% de ses capacités, a précisé le Premier ministre de la ville, Arvind Kejriwal.

Les marchés et centres commerciaux fonctionneront un jour sur deux, la moitié d'entre eux étant ouverts chaque jour.

Les bureaux peuvent aussi rouvrir à 50% de leur capacité, mais M. Kejriwal a exhorté ses concitoyens à plutôt travailler de la maison.

Ces assouplissements surviennent après que Delhi a autorisé la semaine dernière la reprise du travail dans le secteur de la construction et dans les usines. "Ils ont ouvert il y a une semaine. Sur le front de la pandémie, la situation est toujours sous contrôle", a observé M. Kejriwal. "Il est important de remettre l'économie en ordre de marche si cela s'améliore au niveau sanitaire. Nous prions pour que cela continue", a-t-il ajouté.

Le gouvernement de l'Etat du Maharashtra --qui comprend Bombay, la locomotive économique de l'Inde-- a annoncé un plan en cinq étapes pour assouplir les restrictions, selon les taux d'infection et les capacités hospitalières.

Au niveau 1 (avec un taux d'infection inférieur à 5% et des taux d'occupations de lits de malades en dessous de 25%), toutes les boutiques, restaurants et centres commerciaux auront la permission de rouvrir.

Mais au niveau 5 (taux d'infection supérieurs à 20%), les restrictions resteront strictes.

Selon des statistiques officielles, les infections quotidiennes en Inde sont tombées à environ 120.000, contre plus de 400.000 en mai.

Le nombre de morts a également baissé, avec 3.380 décès rapportés dans les dernières 24 heures, bien que ceci paraisse largement sous-estimé.

Au moins 344.082 personnes dans le pays sont mortes du coronavirus, qui sévit maintenant dans certaines régions rurales du pays.

Samedi, New Delhi faisait état de 400 nouvelles infections, contre 25.000 cas quotidiens, il y a sept semaines, quand le confinement a été décidé.

La recrudescence du virus à l'époque avait été attribuée à l'apparition de nouveaux variants et à l'autorisation de la part du gouvernement d'un retour à la normale, avec des rassemblements politiques et des festivals religieux.

Le programme de vaccination progresse lentement en raison des pénuries, de confusions et de querelles entre le gouvernement fédéral et ceux des Etats régionaux.

Actuellement, seulement environ 180 millions de personnes, soit 14% de la population, ont reçu une dose de vaccin et 45 millions, soit 3,4%, deux doses.

L'Algérie mise au ban de la communauté internationale

Un rapport remis au HCDH détaille l'ampleur de la répression et des violations des libertés civiles et publiques



Un rapport remis récemment par l'ONG algérienne Riposte internationale au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les droits de l'homme (HCDH) dresse un tableau sombre sur l'ampleur de la répression et des violations des libertés civiles et publiques en Algérie en toute impunité, tout en dénonçant la fuite en avant d'un régime militaire qui foule aux pieds les conventions internationales de protection des droits humains.

« L'heure est grave, la junte militaire méprise le peuple, défie toutes les instances internationales en dédaignant ses résolutions et ses appels à la raison, viole les droits de l'homme, les droits de l'enfance, des femmes, des handicapés et porte atteinte à la dignité humaine », fait constater le rapport de plusieurs pages, dévoilé par Riposte Internationale et relayé par des médias.

« Ce pouvoir autoritaire est en train de pousser, par sa répression, sa brutalité et ses viols, le peuple pacifique à répondre par la violence afin de justifier une répression sanglante des Algériens », souligne l'ONG, basée à Paris, qui appelle la communauté internationale à agir d'urgence et à « prendre des mesures dissuasives pour obliger les autorités à respecter la volonté du peuple ».

Dans son rapport, Riposte internationale dresse la liste des détenus d'opinion en Algérie, et des sites électroniques d'informations bloqués par le régime, tout en jetant une lumière crue sur les arrestations

arbitraires, les abus et les sévices, y compris le viol, dans les centres de détention, les pratiques liberticides et totalitaires du pouvoir, outre les campagnes de désinformation, de mensonges, et d'intimidation à l'encontre des enfants, des femmes, des personnes âgées, des handicapés et de tous les manifestants qui portent « les revendications pacifiques et légitimes des millions d'Algériens ».

Le document qui fait état de faits et de chiffres « qui font froid dans le dos au regard de la répression qui s'abat à la veille des élections législatives imposées », fait observer que « le pouvoir a choisi la répression de tous ceux qui osent dénoncer l'arbitraire ».

Il dénonce « une situation de crise des droits de l'homme en Algérie, et leur violation devenue systématique et dans l'impunité ».

« Aux revendications pacifiques et légitimes des millions d'Algériens de mettre instamment en place un État démocratique respectueux des droits humains, et portées par le Hirak depuis le 16 février 2019, le régime a répondu par une fin de non-recevoir et la répression », fait constater le rapport.

L'ONG s'élève contre « l'indifférence » du régime face aux rappels de l'ONU du 5 mars et du 11 mai 2021 et aux mises en garde du Parlement européen, d'Amnesty international et des différentes ONG de défense des droits de l'Homme pour que cesse les arrestations arbitraires et la répression, soulignant que « les autorités s'enferment dans une attitude de fuite en

avant en foulant aux pieds les conventions internationales de protection des droits humains que l'État algérien a pourtant dûment ratifiées ».

« La répression n'épargne plus personne, les arrestations et les jugements arbitraires touchent aussi bien les journalistes et les intellectuels que les militants pacifiques, les blogueurs, y compris les mineurs et les handicapés », s'insurge Riposte Internationale, notant que la liste des atteintes aux droits fondamentaux est longue et il est impossible d'établir une liste exhaustive de toutes ces violations.

Le document s'est attardé sur des cas graves de violation des droits de l'homme constatés depuis le mois de janvier 2021, citant "l'effroyable, terrible et indigne" agression sexuelle commise par les forces de sécurité contre le jeune mineur, Che-touane Saïd à Alger.

« Cette atteinte à l'intégrité physique d'un enfant marque un tournant plus répressif pour terroriser les citoyens dans le but d'étouffer le Hirak », soulignent les auteurs du rapport, affirmant que si « la sacralité de l'enfance est violée, la dignité de la femme, des handicapés et des personnes âgées n'a pas été épargnée ».

« Après la mort du porte-parole du Mzab, le docteur Kamel Eddine Fekhar, et du journaliste Mohamed Tamalt durant leur détention arbitraire, nous sommes très inquiets des conditions inhumaines de détention réservées aux détenus pour délits d'opinion et des conditions de vie déplorables du monde carcéral », alerte l'ONG, qui réitère sa requête pour qu'une

enquête soit diligentée par le HCDH avec d'autres ONG.

« Une révolte pacifique de plus de deux ans, mobilisant des millions d'Algériens qui battent le pavé deux fois par semaine dans la majorité des villes algériennes sans céder à la moindre provocation tendue par le régime, a fini par forcer l'admiration des peuples un peu partout dans le monde », note le rapport.

"Devant cet état d'insurrection massive, mais pacifique du peuple algérien, le régime militaire, à travers toutes les actions répressives qu'il a engagées jusque-là, ne cherche en vérité qu'à se renouveler sous une nouvelle façade civile", fait remarquer la même source.

« Ces dernières semaines, une arme a été utilisée contre les citoyens de la localité d'Akbou, wilaya de Bejaïa, une arme qui lance des projectiles sous forme de petites seringues au contenu inconnu avec aiguille en forme d'hameçon. Et si la victime tente de la retirer les dégâts risquent d'être plus graves, car elle peut sectionner les veines et les artères », affirme l'organisation qui exprime sa « grande inquiétude quant à une probable utilisation d'arme non conventionnelle ».

Le débat et l'espace public sont fermés et les champs médiatiques et politiques verrouillés, détaille l'ONG.

« Se sentant fort de son appareil répressif et à l'abri de toute pression étrangère garant de l'impunité du régime, ce dernier se voit conforté dans ses options répressives contre des citoyens pacifiques », ajoute-t-elle.

Les entreprises appelées à s'engager activement dans la relance économique

Les intervenants lors d'une conférence tenue, récemment à Tanger, ont souligné la nécessité pour les entreprises d'adhérer et de s'engager activement dans le plan de relance économique, afin d'assurer pleinement sa réussite.

Organisée par le Centre des Jeunes Dirigeants -Maroc- (CJD) sous le thème "Le Plan de relance du Maroc ne doit-il pas se faire sur la base d'un nouveau modèle économique ?", cette rencontre a été l'occasion pour les intervenants d'affirmer que l'entreprise marocaine, dans le cadre de l'approche participative engagée pour la préparation de la relance économique, se trouvant au centre de ce plan ambitieux, se doit d'y être associée, rapporte la MAP.

L'Etat, au regard des fonctions qu'il assure, a l'obligation de concevoir le modèle de développement dans sa globalité, mais les entreprises, de leur côté, ont le devoir de concevoir des modèles adéquats à ces enjeux macroéconomiques et de procéder continuellement à l'autocritique de leurs modèles économiques, ont-ils relevé.

Ils ont, en outre, mis l'accent sur le caractère urgent de ce plan de relance, notamment compte tenu du contexte actuel marqué par l'impact de la pandémie du coronavirus sur l'ensemble des secteurs, faisant savoir que ledit plan constitue une condition essentielle pour la réussite du modèle de développement.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la première édition de la "Course de l'entrepreneur", événement durant lequel les participants vont parcourir plus de 3.260 kilomètres à vélo, a indiqué le président du CJD -Maroc-, Tarik Zidi, notant que le départ se fera de Tanger, en passant par Rabat, Casablanca, El Jadida, Essaouira, Agadir et à Ouarzazate, avant d'arriver à la dernière étape dans la ville de Dakhla.

Cette course a pour objectif d'inspirer les jeunes, afin de leur montrer qu'il est encore possible, en dépit des circonstances actuelles, de faire le choix de l'entrepreneuriat, a-t-il ajouté.

Plusieurs ateliers au profit de jeunes étudiants ont été organisés dans le cadre de cette course, a expliqué M. Zidi, faisant savoir que ces jeunes ont été initiés quant aux capacités de l'entrepreneur à passer de l'idée, à l'étude de marché, la faisabilité du projet, l'étude technique et financière, et au choix de la forme juridique nécessaire, jusqu'à l'établissement d'un business plan adéquat pour la création de son entreprise.

Flambée des prix des huiles végétales, du sucre et des céréales

Les cours mondiaux des produits alimentaires n'affichent toujours pas de changement de tendance. Bien que la production mondiale de céréales soit en voie d'atteindre un nouveau record, ils ont enregistré leur plus forte hausse mensuelle depuis plus d'une décennie.

«L'Indice FAO des prix des produits alimentaires s'est établi en moyenne à 127,1 points en mai, soit 4,8% de plus qu'en avril et 39,7 de plus qu'en mai 2020», a indiqué l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) notant qu'il a atteint son plus haut niveau depuis septembre 2011 et ne se situe plus qu'à 7,6% de son record historique en valeur nominale.

En effet, selon les précisions de la FAO, «la hausse enregistrée en mai est la plus forte progression mensuelle de l'indice depuis octobre 2010. Il s'agit également de la douzième hausse mensuelle consécutive de la valeur de l'indice, qui atteint son niveau le plus haut depuis septembre 2011 et s'établit à seulement 7,6% de son niveau record, 137,6 points, enregistré en février 2011».

La hausse de l'indice, qui suit l'évolution mensuelle des prix internationaux des produits alimentaires les plus couramment échangés, s'explique par l'envolée des prix des huiles végétales, du



sucre et des céréales, a indiqué l'Agence onusienne soulignant également le raffermissement des prix de la viande et des produits laitiers.

En effet, sous l'effet principal de la hausse des cours des huiles de palme, de soja et de colza, l'Indice FAO des prix des huiles végétales a grimpé de 7,8% en mai. Il s'est ainsi établi en moyenne à 174,7 points en mai, soit un gain de 12,7 points par rapport au mois précédent qui marque sa douzième hausse mensuelle consécutive, a souligné l'organisation.

«L'augmentation des prix de l'huile de palme s'explique par la faible croissance de la production dans les pays d'Asie du Sud-Est, tandis que la forte demande mondiale prévue, en particulier dans le secteur de l'agroalcoole, a tiré les prix de l'huile de soja vers le haut», selon l'Agence des Nations unies.

Même si les exportations abondantes de l'Inde ont contribué à atténuer la flambée, l'Indice FAO des prix du sucre s'est établi en moyenne à 106,7 points en

mai, correspondant à une hausse de 6,8% (6,8 points) par rapport à avril.

Cette évolution est «principalement imputable à des retards de récolte et à des craintes concernant une baisse des rendements des cultures au Brésil, le premier exportateur mondial de sucre», a expliqué l'organisation.

Egalement en hausse, l'Indice FAO des prix des céréales a progressé de 6% par rapport au mois d'avril et 36,6% par rapport à sa valeur de mai 2020, en raison d'une hausse des prix internationaux du maïs, qui enregistre une valeur moyenne supérieure de 89,9% à celle de mai 2020.

En raison principalement de l'amélioration des perspectives de production aux États-Unis d'Amérique, il apparaît cependant que «des prix du maïs ont commencé à reculer à la fin du mois de mai», a constaté la FAO. Tout comme ceux du blé qui ont progressé en moyenne de 6,8% par rapport à avril, alors que les cours du riz sont restés stables.

En ce qui concerne l'Indice

FAO des prix de la viande, les données recueillies par l'Agence montrent qu'il a progressé de 2,2% (2,3 points) par rapport à avril. Et pour cause : les cours de tous les types de viande ont connu une augmentation «en raison de l'accélération des achats à l'importation en Chine, ainsi que de la hausse de la demande interne de viande de volaille et de viande de porc dans les principales régions de production».

Quant à l'Indice FAO des prix des produits laitiers, les chiffres de l'Agence onusienne font état d'une hausse mensuelle de 1,8%, affichant une valeur moyenne supérieure de 28% à celle de l'année dernière à la même période.

A en croire la FAO, «cette hausse est due à la vigueur de la demande à l'importation de lait écrémé en poudre et de lait entier en poudre», a-t-elle relevé notant que les prix du beurre ont de leur côté reculé pour la première fois depuis près d'un an, sous l'effet de l'augmentation des disponibilités exportables en Nouvelle-Zélande.

Alain Bouithy



L'Indice FAO des prix atteint son niveau le plus haut depuis septembre 2011

Les sociétés cotées mobilisent 2,5 MMDH d'investissements au premier trimestre

Les sociétés cotées à la Bourse de Casablanca ont mobilisé une enveloppe globale d'investissement de 2,5 milliards de dirhams (MMDH) au premier trimestre 2021, en hausse de 3,2% en glissement annuel, selon BMCE Capital Research (BKR).

Les sociétés de placement immobilier se sont accaparées 31,5% de cette enveloppe, notamment Aradei Capital dont les investissements ont porté principalement sur l'acquisition d'un OPCI auprès de BMCI pour 557 millions de dirhams (MDH), indique BKR dans son bulletin "Earnings T1 2021".

En outre, 24,5% des investissements sont drainés par les minières, dont 90% brassés par Management dans le sillage du développement de ses projets au niveau local et en Afrique, alors que Maroc Telecom s'est offert une part de 16,9%, en baisse de 20,7%, qui portait sur le renforcement des réseaux des infrastructures et l'amélioration de la qualité du service.

Par ailleurs, 7,6% des investissements ont été mobilisés par les Agroalimentaires et Boissons, essentiellement Cosumar, dont les investissements ont principalement concerné le déploiement du programme de mise à niveau

et de maintenance de l'outil industriel. Les CAPEX de Label Vie (6%) ont vraisemblablement porté sur les nouvelles ouvertures réalisées par le Groupe en début d'année.

Au volet bilanciel, la dette nette des valeurs cotées hors financières s'est allégée de 2,9% à 57,6 MMDH au terme du T1-2021. Par contributeur, le secteur Télécom draine 28% de l'encours global, suivi par les sociétés de participations et promotions immobilières avec 17% (dont 48% accaparé par Addoha), l'électricité avec 13% puis les matériaux de construction avec une part de 10%.



Tanger Med réalise un chiffre d'affaires en hausse de 18% au premier trimestre

Le chiffre d'affaires (CA) réalisé par Tanger Med au 1er trimestre de 2021 a atteint 739 millions de dirhams (MDH) en hausse de 18% par rapport à la même période en 2020.

Une croissance a été également enregistrée sur les principaux indicateurs de l'activité portuaire en 2021, avec une hausse de 35% pour les conteneurs et +5% pour les camions TIR à fin mars 2021 en glissement annuel, indique le groupe Tanger Med dans un communiqué sur ses indicateurs financiers.

Les investissements engagés à fin mars s'élèvent à 387 MDH, dont 302 MDH pour TMPA et 85 MDH pour TM2, ajoute la même source, notant que ces inves-

tissements sont relatifs aux projets d'infrastructures, voies, réseaux divers et infrastructures IT.

Pour l'endettement consolidé, il a atteint 10,7 milliards de dirhams (MMDH), dont 3,1 MMDH de TMPA et 7,6 MMDH de TM2, enregistrant une baisse de 1% par rapport à décembre 2020.

S'agissant du CA du port Tanger Med 1 et port passagers et rouliers, il a atteint 500 MDH au 1er trimestre de 2021, contre 488 au 1er trimestre de 2020, soit une hausse de 3%.

Pour le port Tanger Med 2, son CA a grimpé à 239 MDH au 1er trimestre de 2021, contre 139 MDH à fin mars 2020, augmentant ainsi de 72%.

Accroissement du CA global des sociétés cotées

Le chiffre d'affaires global des sociétés cotées à la Bourse de Casablanca s'est établi à 61,8 milliards de dirhams (MMDH) au premier trimestre de 2021, en hausse de 1,3% par rapport à la même période de l'année précédente, selon BMCE Capital Research (BKR).

Cette performance est portée, principalement, par la bonne tenue de l'activité des financières ayant absorbé le léger retrait des revenus des industriels, indique BKR dans son "Earnings T1 2021".

Toujours impactée par les effets de la crise sanitaire, la cote industrielle affiche des revenus en léger repli de 0,9% à 38,2 MMDH, précise BKR, expliquant cette baisse par la dégradation des

ventes des opérateurs agroalimentaires (-6,8% à 5,4 MMDH) et de la distribution alimentaire (-10%) imputable au double effet du maintien des restrictions sanitaires impactant les cafés, hôtels et restaurant et la non récurrence du sur-stockage ayant induit des volumes de vente exceptionnels au cours des premières semaines du confinement en 2020, rapporte la MAP.

Il s'agit également de la contraction des revenus de Maroc Telecom (-4,2% à 8,9 MMDH) plombés par le segment Mobile au Maroc, notamment en raison de l'intensification de la concurrence particulièrement sur le segment Data prépayé, de l'impact de la diminution des terminaisons d'appel sur le revenu des services entrants et de l'effondrement des revenus Roaming et international en raison des restrictions drastiques des déplacements.

Hors Maroc Telecom et opérateurs d'agroalimentaire et de distribution alimentaire, le CA des industries aurait progressé de 3,6%, estime BKR.

Par ailleurs, les sociétés financières ont vu leur produit net bancaire (PNB) grimper de 6,4% à 16,8 MMDH, suite à la forte progression de 91% du résultat sur opérations de marché, tirée notamment par BCP (+794 millions de dirhams MDH), Attijariwafa Bank (+220 MDH) et Bank Of Africa (+208 MDH) en raison d'un contexte des marchés financiers davantage favorable au T1-



2021.

La hausse du PNB des financières s'explique également par la bonne tenue de la marge d'intérêts (+2,1% à 11,2 MMDH), portée principalement par Attijariwafa Bank, ajoute BKR, notant qu'en revanche, la marge sur commissions a reculé de 2% à 3 MMDH, suite notamment à la diminution des flux en agence comparative au T1-2020 et à celle des commissions de change manuel sous l'effet de la fermeture des frontières.

En outre, le CA du secteur Assurance et Courtage a progressé de 1,9% à 6,8 MMDH, et ce te-

nant compte de la bonne orientation de l'activité Vie (+4,7% à 1,9 MMDH) constatée chez l'ensemble des opérateurs cotés, particulièrement pour Atlantasanad (+48 MDH), fait observer la note, expliquant cette situation par l'agressivité commerciale du nouvel ensemble.

Le secteur a connu, également, une légère progression de +0,8% de la Branche Non-Vie à 4,8 MMDH intégrant un recul de 5,3% de cette activité chez Wafa Assurance, en raison des répercussions du ralentissement économique lié à la crise sanitaire.

Par plus gros contributeurs, les

Financières ont drainé 27,3% des revenus au 1er trimestre 2021, suivies par Maroc Telecom avec 14,4%, les assurances avec 11%, les valeurs agroalimentaires avec 8,8%, les opérateurs gaziers avec 7,2% et les spécialistes des matériaux de construction avec 7,1%.

En séquentiel, les revenus de la cote boursière se sont bonifiés de 2,5% à 61,8 MMDH comparativement au T4-2020, portés par les bonnes performances commerciales des Assurances (+58,4%), celles des opérateurs gaziers (+20,2%) et, dans une moindre mesure, celles des Bancaires (+2,4%).



Une performance portée par la bonne tenue de l'activité des financières ayant absorbé le léger retrait des revenus des industriels

La BEI et CIH BANK signent un accord de financement pour renforcer le soutien aux entreprises marocaines

La Banque européenne d'investissement (BEI) et CIH BANK ont signé, mercredi, leur premier accord de financement d'un montant global de 60 millions d'euros (640 millions de dirhams) pour renforcer le soutien aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux entreprises de taille intermédiaire (ETI) marocaines.

Cet appui s'inscrit dans le cadre des mesures de soutien de CIH Bank aux entreprises marocaines pour stimuler la relance économique dans le contexte de la pandémie de Covid-19, indique un communiqué de la Banque de l'UE.

Selon la BEI, ce financement, s'insère plus largement dans le cadre du mandat de

prêt extérieur de l'Union européenne et fait partie de la réponse à la pandémie de la Banque et du programme "Team Europe", rapporte la MAP.

Il vise, ajoute-t-on, "à soutenir le développement du secteur privé en mettant l'accent sur les PME, l'accroissement de la compétitivité et la création d'emplois".

"Cet accord de financement bénéficiera de l'expertise de la BEI pour notamment favoriser les financements verts et optimiser l'offre de services financiers en faveur des PME et plus particulièrement les entreprises les plus petites", ajoute la Banque de l'UE.

Se félicitant de ce premier contrat de financement avec CIH Bank, "un acteur ban-

caire historique au Royaume du Maroc", Luca Lazzaroli, directeur général de la BEI, a souligné que "face aux conséquences de cette crise sanitaire inédite, il est de notre responsabilité de renforcer le soutien aux entreprises par un financement et un accompagnement adaptés à leurs besoins".

"Le secteur privé a un rôle déterminant à jouer dans la relance et le dynamisme économique du Royaume. Nous sommes fiers de pouvoir soutenir ainsi le pays grâce à notre expertise et nos investissements. En agissant ainsi, nous soutenons l'emploi notamment pour les jeunes générations", a ajouté M. Lazzaroli, cité dans le communiqué.

De son côté, Lotfi Sekkat, président di-

recteur général de CIH BANK, a relevé que ce premier partenariat de financement avec la BEI vient renforcer les différentes mesures prises par la banque pour soutenir l'activité des petites et moyennes entreprises et résorber l'impact de la crise sanitaire sur le secteur économique.

"Malgré le contexte pandémique, l'économie doit repartir et nous devons œuvrer pour la relance. Je pense que les entreprises qui se portaient bien avant la crise, bien qu'elles aient souffert, vont se relever grâce aux mesures de soutien et d'accompagnement mises en place par les différents acteurs économiques de notre pays", a-t-il souligné.

Art & culture

Nabil Ayouch

Dans mon cinéma, on trouve des engagements pour des causes qui me semblent justes



Le cinéma marocain a opéré son grand retour avec la sélection, en compétition officielle de la 74^{ème} édition du Festival de Cannes, du long métrage "Haut et fort" du réalisateur marocain Nabil Ayouch. Un événement pour le cinéma marocain, qui ne s'était pas produit depuis la sélection en compétition officielle d'"Âmes et rythmes" d'Abdelaziz Ramdani, en 1962. Le long métrage, produit par la société "Ali n' Productions" en 2020 et qui a bénéficié du fonds de soutien à la production des œuvres cinématographiques, figure parmi les 23 films en lice pour la Palme d'or du prestigieux festival, prévu du 6 au 17 juillet prochain.

Sur cet exploit réédité à près de 60 ans d'écart, Nabil Ayouch affirme qu'il s'agit d'une source de grande fierté aussi bien pour le cinéma marocain que pour le Maroc. "Il s'agit là d'une grande fierté et d'un immense bonheur pour le film, pour les équipes qui y ont participé, pour les comédiennes et comédiens, pour le cinéma marocain et pour le Maroc", s'est-il réjoui dans un entretien accordé à la MAP.

Avec "Haut et fort", le cinéaste

continue à ausculter la société marocaine d'aujourd'hui à travers l'histoire d'un professeur -un ancien rappeur- et de sa rencontre avec des jeunes dans un centre culturel à Sidi Moumen. De cette rencontre naîtra un échange avec les jeunes qui vont apprendre à transmettre leurs idées, vécu et aspirations à travers la culture hip-hop.

La dernière réalisation d'Ayouch s'inspire du film "Entre les murs" (France, 2008) de Laurent Cantet et "Fame" (USA, 1980) d'Alan Parker. D'ailleurs, les deux long-métrages ont été récompensés, de la Palme d'Or, pour l'un, lors du Festival de Cannes 2008, et de l'Oscar de la meilleure musique de film et de la meilleure chanson originale en 1980 pour l'autre.

Revenant sur ses choix cinématographiques, le cinéaste assure que "la sincérité dans ce que l'on raconte est probablement la chose la plus importante qui domine tout le reste". "Dans mon cinéma, on trouve des engagements pour des causes qui me semblent justes", a expliqué le cinéaste, qui a eu des participations distinguées à des festivals nationaux et internationaux de

haute facture comme le Festival du cinéma africain à Khouribga, le Festival national du film de Tanger, le Festival du film de Toronto, le Festival du cinéma méditerranéen de Montpellier et le Festival du film francophone d'Angoulême pour ne citer que quelques uns. "Il y a une volonté chez moi de rendre l'invisible visible et de rendre l'indicible dicible", a élaboré Ayouch au sujet de ses choix cinématographiques qui ont pour fil conducteur "la quête identitaire", "la diversité", "les minorités" et surtout "un amour pour le Maroc et pour le peuple marocain".

Revenant sur cette quête identitaire, le réalisateur, qui a grandi loin du Maroc et plus précisément en banlieue parisienne, a réussi à "reconquérir" une partie de son identité marocaine et ce, grâce au cinéma, à ses premiers court-métrages et à ses premiers long-métrages. "J'ai réussi à reconquérir cette partie de mon identité et d'une certaine manière à m'approprier cette culture ainsi que ses valeurs et à m'en sentir totalement rempli", a confié le réalisateur qui ne cache pas "l'immense source d'inspiration" que représente le Maroc à ses yeux.

En effet, le cinéma est "un lien et un vecteur identitaire très fort" ayant permis à Ayouch de conquérir cette partie de son intime. Aussi, ses voyages dans le Maroc profond lui ont permis de se rendre compte "qu'il y avait une âme marocaine et que cette âme est empreinte d'une immense diversité". "Moi-même, je suis issu de diverses cultures et c'est probablement pour cela que j'ai envie de montrer dans mes films le Maroc sous tous ses aspects et dans toute sa diversité", a-t-il dit.

Côté projets, Ayouch ambitionne de continuer à développer la Fondation Ali Zaoua, un projet utilisant l'art et la culture comme outil de réintégration sociale qu'il a lancé en 2009. Le cinéaste a d'ailleurs annoncé l'ouverture en octobre d'un cinquième centre culturel relevant de la fondation à Marrakech.

Aussi, le cinéaste a annoncé qu'il vient de terminer un scénario qu'il va tourner en 2022. "Vous n'en saurez pas plus. Je suis quelqu'un d'un peu superstitieux. Je préfère parler des choses quand elles se concrétisent !", conclut Ayouch sur une note espiègle.

Focus sur la relation entre le cinéma et la peinture au Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan



La relation entre le cinéma et la peinture a été au centre d'un colloque organisé, samedi, dans le cadre de la 26^{ème} édition du Festival du cinéma méditerranéen de Tétouan (FCMT), qui se tient, en format digital, du 04 au 10 juin.

Les participants à ce colloque, tenu en mode virtuel sous le thème "Cinéma et peinture, fron-

tière ou prospérité?", ont essayé de répondre aux problématiques inhérentes aux rapports qu'entretiennent les deux arts, dont la composante essentielle est l'image, mobile pour le film, et immobile pour la toile. Intervenant à cette occasion, Juan de Pablos Pons, professeur à l'Université de Séville, a souligné que la peinture est l'art qui a le plus accompagné et enrichi, voire influencé les autres arts, principalement les arts dits de la "représentation" de la réalité, notant que le décloisonnement entre art plastique et cinéma a permis et permet toujours des interactions entre les deux arts. La lumière, le cadrage et le mouvement sont les principaux éléments que le cinéma emprunte subtilement à la peinture, a fait savoir le chercheur espagnol, relevant que le cinéma a contribué largement à recadrer la peinture moderne.

Pour sa part, le professeur en

études cinématographiques à l'Université Lumière Lyon, Jean Luc Vancheri, a précisé qu'un tableau peut, bel et bien, raconter une histoire, bien que la narration en peinture pourrait sembler impossible du fait que l'image picturale est foncièrement immobile, notant que les entrelacs entre la peinture et le cinéma sont complexes, dans la mesure où les deux arts se nourrissent mutuellement.

Le chercheur français a mis l'accent sur la présence au cinéma de la peinture sous diverses formes et utilisations, relevant que plusieurs cinéaste-peintre composent l'image filmique comme il composent leurs toiles, créant une synergie entre le filmique et le pictural.

De son côté, Abdelali Maaouz, professeur à l'Université Hassan II de Casablanca, s'est arrêté sur les différences existant entre les deux arts, notamment la

temporalité du cinéma et le statisme de la toile, notant l'importance d'explorer les affinités et les rapports complexes entre ces deux arts et d'étudier profondément la dimension plastique du cinéma. Il a, à cet égard, mis en lumière la plasticité du cinéma et la manière selon laquelle le 7^è art peut dévoiler l'acte pictural, abordant la signification des courants artistiques dans le cinéma, qui est considéré comme une synthèse de tous les arts.

Au menu de cette édition figurent également une rencontre sur "comment les festivals pourraient-ils participer au retour du cinéma?" et une master class encadrée par le réalisateur marocain, Mohamed Chrif Tribak, sur son parcours et son expérience. Il est à noter que neuf longs métrages de fiction et 6 documentaires sont en lice dans le cadre de cette édition.

Le tournage du clip de Don Bigg et Aminux tourne au drame

Deux personnes ont été tuées et quatre autres ont été blessées dont trois grièvement, dans un accident de la circulation survenu dans la nuit de vendredi à samedi à Casablanca, lors du tournage d'un clip du rappeur Don Bigg et du chanteur Aminux.

Selon le Commandement régional de la protection civile de la région Casablanca-Settat, une personne ivre conduisant une voiture à une vitesse excessive a percuté plusieurs per-

sonnes au Rond-point au niveau de la rue Gandhi et Yacoub Al Mansour, dont deux ont été tuées sur le coup. Il s'agit d'un technicien responsable de la caméra en drone et d'un figurant. D'autres victimes et le conducteur de la voiture sont dans un état grave et sont actuellement hospitalisés. Trois ambulances et un camion-citerne ont été dépêchés sur les lieux de l'accident et les blessés ont été transportés au Centre hospitalier universitaire Ibn Rochd pour recevoir les soins néces-

saies. Don Bigg a pris la parole sur son compte Instagram en postant, ce samedi une photo, priant le Très Haut d'accueillir les défunts en Son vaste paradis. «Nous sommes à Dieu et à lui retournons. Ô toi, âme apaisée. Retourne vers Allah, satisfaite et agréée. Entre donc parmi Mes serviteurs et entre dans Mon Paradis (Sourat Al Fajr)», peut-on y lire.

Le chanteur Aminux a également rendu hommage aux défunts sur son compte Instagram.



“Hors les murs”, une nouvelle pièce de théâtre de Mounia Belafia sur l'immigration clandestine



L'écrivaine et journaliste prolifique Mounia Belafia revient avec une nouvelle pièce de théâtre intitulé «Hors les murs», une œuvre qui aborde le sujet, plus que jamais d'actualité, de l'immigration clandestine.

Inspiré de faits réels et de rencontres de l'auteure avec des dizaines d'immigrés clandestins, «Hors les murs», publiée chez l'Harmattan, retrace des destins, des chemins et des univers certes différents, mais qui se croisent dans la souffrance, la douleur et l'espoir avorté... Des milliers de personnes, en chair et en os, ont perdu la vie tandis qu'elles voulaient fuir la misère, les guerres, la répression, les traditions, les religions ou cherchaient tout simplement à rejoindre d'autres horizons pour mieux respirer... Zaytuun... Fartuun... Sadou... Abdel Malek et Nelson, sont la voix de ces milliers qui cherchent à immigrer, mais se heurtent à des murs qui ne cessent de se multiplier... Des murs qui leur ôtent l'espoir et même la vie.

Il est à noter que Mounia Belafia, écrivaine et journaliste, est titulaire d'un doctorat en cinéma et audiovisuel de la Sorbonne Nouvelle Paris III et d'un master II, spécialité « Arts de la scène », de Saint-Denis université, Paris 8. Actuellement journaliste à Radio Monte Carlo Doualiya, elle a également travaillé pour différents médias de la presse écrite et audiovisuelle, tels que France 24, Alarabiya, Almajalla Magazine.

Elle a, au cours de sa riche carrière, reçu le Prix de la presse arabe à Dubaï (2002), et le prix Nazek Lmalika de la nouvelle

Bouillon de culture

BMDA



المكتب المغربي لحقوق المؤلفين

ΒΟΥΛΟΝ ΔΕ ΚΑΛΟΚΡΑΤΙΑΣ ΟΜΙΛΟΣ
Bureau Marocain du Droit d'Auteur
Moroccan Office of Copyright

Des journées portes ouvertes se sont tenues les 3 et 4 juin courant à Marrakech, par Le Bureau Marocain du Droit d'Auteur (BMDA), dans le but d'encourager les créateurs et artistes à adhérer aux droits d'auteurs et droits voisins et par là, à sensibiliser pour une meilleure compréhension du rôle de la protection des droits de la propriété intellectuelle.

Organisée sous le thème «Restons solidaires», en collaboration avec la Direction régionale du ministère de la culture, de la jeunesse et sports- Département de la communication, cette manifestation s'inscrit dans le cadre du plan d'action du BMDA depuis 2020, en vue d'encourager les auteurs-interprètes, les producteurs de phonogrammes, les acteurs et les producteurs de vidéogrammes à adhérer aux droits d'auteurs et droits voisins, et à déclarer leurs créations littéraires et artistiques.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, la directrice du BMDA, Mme Dalal Mhamdi Alaoui, a relevé que ces journées portes ouvertes visent à rapprocher et faire connaître aux créateurs, les missions et services du BMDA et ce, en dépit des contraintes relatives à la crise sanitaire actuelle, et à les encourager à adhérer aux droits d'auteur, afin de consacrer la culture liée à leur respect.

Dans ce cadre, elle a mis l'accent sur les avantages que procure la déclaration des œuvres artistiques et littéraires auprès du BMDA, notamment en termes de protection de ces œuvres contre le piratage et la sauvegarde de la mémoire nationale et du patrimoine culturel. Il s'agit aussi de mettre en exergue la diversité culturelle de cette région du Maroc, et de faire connaître les procédures légales pour déclarer leurs créations et bénéficier des services du BMDA, a-t-elle insisté.

à Baghdad, (2012), entre autres.

Egalement syndicaliste et militante associative, elle a été coprésidente du Conseil du genre à la Fédération internationale des journalistes et vice-présidente de l'Alliance mondiale genre et médias (AMGM) créée par l'UNESCO.

Parmi ses publications, les pièces de théâtre « La fille qui... », (Éd. Les Mandarines, France, 2019) et « Des couples et des masques » (Éd. Marsam, 2013, Rabat), le recueil de nouvelles « Poupée et cercle » (Éd. Slaikil Ikhwani, Tanger, 2016), l'étude « L'image des femmes dans les proverbes populaires marocains » (Éd. Toubkal, Casablanca, 2008).



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT , DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 5/2021

Le **29/06/2021 à 11 h** , il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport , de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Nfifikh au PK 1+000 de la NC 856 -Province de Benslimane-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSLIMANE ,il peut également être tété charger à partir du portail des marchés de l'Etat et a partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(5000,00) Cinq mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(328.200,00) Trois cent vingt-huit mille deux cents dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETLE de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation :

- 1- Les Laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- 2- Pour les laboratoires installés au Maroc

Le certificat de qualification et de classification conformément aux dispositions de du décret n°2-01-437 du 1^{er} Rajeb 1422 (19 septembre 2001) instituant, pour la passation des marchés pour le compte de l'Etat, un système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiments et travaux publics tel qu'il a été modifié , est :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité (CQ)	CQ3 , CQ4 et CQ8	2

N°5027/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT DU TRANSPORT , DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE BENSLIMANE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 6/2021

Le **29/06/2021 à 10 h** , il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport , de la Logistique et de l'Eau de Benslimane à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Réalisation des essais de contrôle et suivi de qualité des travaux de reconstruction d'un ouvrage d'art sur Oued Laatache au PK 17+100 de la RP3338 -PROVINCE DE BENSLIMANE-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la DPETLE de BENSLIMANE ,il peut également être tété charger à partir du portail des marchés de l'Etat et a partir de l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **(5000,00) Cinq mille dirhams.**

L'estimation des coûts des prestations établis par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **(357.120,00) Trois cent cinquante-sept mille cent vingt dirhams TTC.**

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Mr le DPETLE de Benslimane .
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation :

- 1- Les Laboratoires non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.
- 2- Pour les laboratoires installés au Maroc

Le certificat de qualification et de classification conformément aux dispositions de du décret n°2-01-437 du 1^{er} Rajeb 1422 (19 septembre 2001) instituant, pour la passation des marchés pour le compte de l'Etat, un système de qualification et de classification des laboratoires de bâtiments et travaux publics tel qu'il a été modifié , est :

Activité	Qualification	Catégorie
Contrôle de qualité (CQ)	CQ3 , CQ4 et CQ8	2

N°5028/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT ASSIF EL MAL
C.T ADASSIL/

Avis d'appel d'offres ouvert n° 02/ 2021

Le 07/07/2021 à 10:00, il sera procédé, dans le bureau du président de la Commune D' ADASSIL à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres Sur offre de prix, Pour :

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA PISTE AU DOUAR TAWRIRT SUR 2 KM A LA COMMUNE TERRITORIALE ADASSIL (PROVINCE DE CHICHAOUA)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service technique C/T ADASSIL, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <https://www.marchéspublics.gov.ma/>.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **100 000,00 DH (cent mille dirhams.)**

Le coût estimatif des travaux est fixé par le maître d'ouvrage à : **2 850 688,80 DH (deux millions huit cent cinquante mille six cent quatre-vingt-huit dirhams 80 cts)**.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 , 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service technique / Bureau des marchés de la Commune Adassil
- Soit les déposer par voie électronique via le portail des marchés publics : www.marchéspublics.gov.ma;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Les concurrents doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification comme suit:

SECTEUR	CLASSE MINIMAL	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	4	B1 (Travaux de terrassements routiers courants) B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement) B5 (Assises non traitées et enduits superficiels)

• Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N°5029/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Intérieur
PROVINCE DE CHICHAOUA
CERCLE DE MEJJAT
CAIDAT ASSIF EL MAL
C.T ADASSIL/

Avis d'appel d'offres ouvert n° 02/2021

Le mardi 13/07/2021 à 10H, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le Directeur Régional de la Culture de Tanger Tétouan Al Hoceima, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger. BP : 426, CP : 90000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix n° 02/DRCTTH/2021 ayant pour objet : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE BIBLIOTHEQUE A LA VILLE DE KSAR EL KEBIR.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de Tanger Tétouan Al Hoceima, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger ;

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Cent mille (100 000,00) dirhams.**

L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrages est fixée à la somme **T.T.C** de : **CINQ MILLION NEUF CENT CINQUANTE MILLE SEPT CENT TRENTE QUATRE DIRHAMS ET ZERO CENTIME (5 950 734,00 Dhs).**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique ;
- Soit déposés contre récépissé leurs plis au bureau des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de la Région Tanger Tétouan Al Hoceima ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 09 du règlement de la consultation

Le dossier technique comprenant :

- Pour les entreprises installées au Maroc :

La qualification et de classification demandée est :

Secteur	Qualification	Classe minimale
A	3	A1 : Travaux de fouilles à l'air libre A2 : Travaux courants en béton armé-maçonnerie pour bâtiment

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu au règlement de la consultation.

N°5030/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE D'OUARZAZATE
COMMUNE D'OUARZAZATE

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 14 /TDT/ 2021

Avis de Report et Rectificatif

Concernant l'avis d'appel d'offres ouvert n° 14/TDT/2021 relatif aux **Travaux d'aménagement des terrains de football à la commune d'Ouarzazate** publié au journal Libération en date du 11/05/2021 sous N° 9315, et en date du 27/05/2021 sous N° : 9327, il y'a lieu de noter qu'il y a une modification au niveau du montant de l'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage à savoir :

- Au lieu de : (11.639.088,00 dhs) Onze million six cent trente neuf mille quatre vingt huit dirhams.
- Lire : (11.622.000,00 dhs) Onze million six cent vingt deux mille dirhams.

- Et que la date d'ouverture des plis est reportée au 22/06/2021 à 10 h au lieu du 08/06/2021

N°5031/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE KHENIFRA
COMMUNE DE KHENIFRA

SERVICE DES MARCHES

AVIS RECTIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° : 06/2021 DU 17/06/2021 à 11 H

Le Président de la Commune de Khénifra informe le public et les concurrents Intéressés par l'appel d'offre ouvert N° : 06/2021 prévu le 17 Juin 2021 à 11 heures publié dans les journaux – Libération N° : 9321 parue le 20/05/2021 page 18 et Al Haraka N° : 10172 parue le 20/05/2021 page 13 relatif aux : **Construction d'une Salle Multi Disciplinaire A L'école Moha Ou Hammou Zayani**, des rectifications survenues aux avis de publication en arabe et en français et du règlement de consultation.

A cet effet, le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du service des marchés de la commune de Khénifra
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit l'envoyé par courrier électronique (soumission électronique)
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Le reste est inchangé.

N°5032/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région de Rabat Salé Kenitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°06/INV/DPSS/2021

Le mercredi 30 juin 2021 à partir de 10 heures 00 min (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au **siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MEN ET DU CENTRE D'EXAMEN KODS DE SIDI SLIMANE EN LOT UNIQUE**, comme suit :

AOO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis de l' A.O
06/INV/DPSS/2021	ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DU SIEGE DE LA DIRECTION PROVINCIALE DU MEN ET DU CENTRE D'EXAMEN KODS DE SIDI SLIMANE EN LOT UNIQUE	24 000.00dhs TTC (Vingt quatre mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de dix heures 00min (10h:00min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°5035/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie régionale de l'éducation et de la formation
Région Rabat salé kénitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° :08/INV/DPSS/2021

SEANCE - PUBLIQUE

Le mercredi 30 juin 2021 à partir de dix heures 40 minutes du matin (10h40min), il sera procédé dans la salle des réunions au **siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane**, à l'ouverture des plis sur offres de prix concernant : **TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE NEUF (09) SALLES DE CLASSE EN PREFABRIQUE A LA COMMUNE BOUMAZ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE EN DEUX (02) LOTS**, répartis comme suit :

LOT N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Cauton Provisoire
1	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE A L'ECOLE OULED MOUSSA BEN HSSAINE A LA COMMUNE BOUMAZ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 089 012,00 Dirhams TTC (Un million quatre vingt neuf mille douze dirhams zéro centimes TTC)	10 000,00dhs (Dix mille Dirhams)
2	TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE CING (05) SALLES DE CLASSES EN PREFABRIQUE AUX ECOLES OULED GHAT ET MZOUG A LA COMMUNE BOUMAZ A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	1 392 120,00 Dirhams TTC (Un million trois cent quatre vingt douze mille cent vingt dirhams zéro centimes TTC)	10 000,00dhs (Dix mille Dirhams)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane auprès du service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer par courrier électronique au maître d'ouvrage à travers le portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Pour les entreprises installées au Maroc, une copie conforme du certificat de qualification de classification délivré par le Ministère de l'Équipement et des Transports .Les concurrents doivent fournir le certificat de qualification et de classification suivant :

Secteur (Nouveau système)	Qualifications demandées (Nouveau système)	Classe demandée (Nouveau système)
A : Construction.	Qualification : A2	classe 4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

N°5033/PA

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation
de la Région de Rabat Salé Kenitra
Direction provinciale de Sidi Slimane

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°07/INV/DPSS/2021

Le mercredi 30 juin 2021 à partir de 10 heures 20 min (10h20min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au **siège de la direction provinciale de l'éducation nationale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane**, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : **PRESTATION D'EXPERTISE DES BATIMENTS SCOLAIRES EN ETATS DÉGRADÉS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MEN DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE**, comme suit :

AOO N°	Objet	Estimation du coût des prestations	Heure d'ouverture des plis de l' A.O
07/INV/DPSS/2021	PRESTATION D'EXPERTISE DES BATIMENTS SCOLAIRES EN ETATS DEGRADÉS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE MEN DE SIDI SLIMANE A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE	60 000.00dhs TTC (soixante mille dirhams, 00 centimes TTC)	A partir de dix heures 20min (10h:20min)

Les dossiers d'appels d'offres peuvent être retirés du siège de la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives, financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine (Bureau des Marchés). Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° : 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

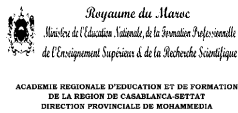
- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale de l'Education Nationale de Sidi Slimane service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

Pour les laboratoires installés au Maroc, ils doivent fournir une copie légalisée du Certificat de Qualification et Classification des laboratoires . Le secteur d'activité, la classe minimale demandée et les qualifications exigées sont comme suit :

Activité	Qualification exigée	Catégorie
EL	EL.1	3

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 12 du Règlement de la consultation.

N°5034/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 01/1/2021
(Séance publique)**

Le Mercredi 30 Juin 2021 à 10h00 du matin, il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 01/1/2021,(en 04 lots séparés) qui ont pour objet :

Lot N° 01 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation de Six établissements scolaires primaires : Ecole LallaAsmaa, Ecole Ibn Atea, Ecole El Bradaa, Ecole Tabari,et Ecole Al Hansalà la commune de Mohammedia, et Ecole Oulad Sidi Abdenebi à la Commune d'Ech-chalalate, Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 02 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation de deux Lycées Collégiens : Collège El Akid ElAllam à la commune de Mohammedia, et Collège Sidi Moussa ben Alià la commune de Sidi Moussa ben Ali, Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 03 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation de trois Lycées Qualifiants : Lycée Qualifiant Joulane,Lycée Qualifiant Alia à la commune de Mohammediaet Lycée Qualifiant Abou BakrSadiq à la commune d'ech-chalalate, Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 04 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'aménagement et de réhabilitation de 15 salles de classe de préscolaire à 09 établissements scolaires, Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés, de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N° 1 : 180 000,00 dhs(CentQuatre Vingt Mille Dirhams) TTC.
- Lot N° 2 : 80 000,00 dhs (Quatre-vingtMille Dirhams) TTC
- Lot N° 3 : 120 000,00 dhs (Cent Vingt Mille Dirhams) TTC.
- Lot N° 4 : 45 000,00 dhs (Quarante Cinq Mille Dirhams) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sis à l'adresse indiquée ci-dessus.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

-Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants : D14, D15, D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5036/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION
DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 02/1/2021
(Séance publique)**

Le Mercredi 30 Juin 2021 à 11h00 du matin, il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 02/1/2021,(en 04 lots séparés) qui ont pour objet :

Lot N° 01 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'Extension de deux Ecoles primaires : Ecole EL Jazouli à la commune d'ech-chalalate, et Ecole Oum El Banine à la commune de Beni Yakhlef ; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 02 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'Extension du lycée collégial Al Moctamid ibnou abbad à la commune d'ech-chalalate ; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 03 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux d'Extension du lycée Qualifiant Beni Yakhlef à la commune de Beni Yakhlef; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 04 : Etudes Techniques Et Suivi Des Travaux de construction de 12 salles de classe préscolaires : Trois salles de classe à l'Ecole EL Jazouli, et deux salles de classe à l'Ecole Zarktouni à la commune d'ech-chalalate, Trois salles de classe à l'Ecole Ain Tekki , Trois salles de classe à l'Ecole My Rehid à la commune de Beni Yakhlef, et une salle de classe à l' Ecole Nahda à la commune de Mohammedia, Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés, de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot N° 1: 50 000,00 dhs (Cinquante Mille Dirhams) TTC.
- Lot N° 2 : 35 000,00 dhs (Trente Cinq Mille Dirhams) TTC
- Lot N° 3 : 40 000,00 dhs (Quarante Mille Dirhams) TTC.
- Lot N° 4 : 55 000,00 dhs (Cinquante Cinq Mille Dirhams) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

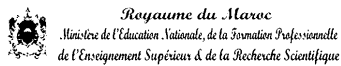
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sis à l'adresse indiquée ci-dessus.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.

-Une copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément dans les domaines d'activités suivants : D14, D15, D16

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5037/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE FORMATION
DU CASABLANCA- SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 04/1/2021
(Séance publique)**

Le Mercredi 30 Juin 2021 à 13h00 après midi, il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 04/1/2021(en 04 lots) qui ont pour objet :

Lot N° 01 : Etude géotechnique et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux d'Extension de deux Ecoles primaires : Ecole EL Jazouli à la commune d'ech-chalalate, et Ecole Oum El Banine à la commune de Beni Yakhlef ; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 02 : Etude géotechnique et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux d'Extension du lycée collégial Al Moctamid ibnou abbad à la commune d'ech-chalalate ; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 03 : Etude géotechnique et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux d'Extension du lycée Qualifiant Beni Yakhlef à la commune de Beni Yakhlef; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 04 : Etude géotechnique et contrôle de la qualité des matériaux Des Travaux de construction de 12 salles de classe préscolaires : Trois salles de classe à l'Ecole EL Jazouli, et deux salles de classe à l'Ecole Zarktouni à la commune d'ech-chalalate, Trois salles de classe à l'Ecole Ain Tekki , Trois salles de classe à l'Ecole My Rehid à la commune de Beni Yakhlef, et une salle de classe à l' Ecole Nahda à la commune de Mohammedia, Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés, de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 15 000,00 dhs (Quinze Mille Dirhams) TTC pour le lot N°1.
- 12 000,00 dhs (Douze Mille Dirhams) TTC pour le lot N°2.
- 13 000,00 dhs (Treize Mille Dirhams) TTC pour le lot N°3.
- 14 000,00 dhs (Quatorze Mille Dirhams) TTC pour le lot N°4.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

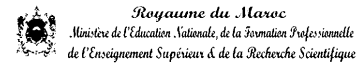
- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction Provinciale de Mohammedia à l'adresse indiquée ci-dessus.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Le secteur de l'activité concernée, la classe minimale et les qualifications demandées sont précisées de la façon suivante :

Activité	Qualification	Catégorie
EG	EG.1	4
CQ	CQ.1	4
CQ	CQ.9	4

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5du règlement de consultation.

N°5039/PA



Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur & de la Recherche Scientifique

ACADEMIE REGIONALE DE L'EDUCATION ET DE FORMATION
DU CASABLANCA- SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE DE MOHAMMEDIA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N° 03/1/2021
(Séance publique)**

Le Mercredi 30 Juin 2021 à 12h00 du matin, il sera procédé dans les locaux de la direction Provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI-Mohammedia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 03/1/2021(en 04 lots séparés) qui ont pour objet :

Lot N° 01 : Contrôle technique Et Suivi Des Travaux d'Extension de deux Ecoles primaires : Ecole EL Jazouli à la commune d'ech-chalalate, et Ecole Oum El Banine à la commune de Beni Yakhlef ; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 02 : Contrôle technique Et Suivi Des Travaux d'Extension du lycée collégial Al Moctamid ibnou abbad à la commune d'ech-chalalate ; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 03 : Contrôle technique Et Suivi Des Travaux d'Extension du lycée Qualifiant Beni Yakhlef à la commune de Beni Yakhlef; Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS.

Lot N° 04 : Contrôle technique Et Suivi Des Travaux de construction de 12 salles de classe préscolaires : Trois salles de classe à l'Ecole EL Jazouli, et deux salles de classe à l'Ecole Zarktouni à la commune d'ech-chalalate, Trois salles de classe à l'Ecole Ain Tekki , Trois salles de classe à l'Ecole My Rehid à la commune de Beni Yakhlef, et une salle de classe à l' Ecole Nahda à la commune de Mohammedia, Relevantant de la direction provinciale de Mohammedia, AREF-CS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Bureau des achats et des marchés, de la direction provinciale de Mohammedia, sis rue Brahim ERROUDANI- Mohammedia.

Il peut être également téléchargé sur le PORTAIL des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- 30 000,00 dhs (Trente Mille Dirhams) TTC pour le lot N°1.
- 15 000,00 dhs (Quinze Mille Dirhams) TTC pour le lot N°2.
- 18 000,00 dhs (Dix Huit Mille Dirhams) TTC pour le lot N°3.
- 20 000,00 dhs (Vingt Mille Dirhams) TTC pour le lot N°4.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- soit déposer contre récépissé leurs plis à la direction provinciale de Mohammedia sis à l'adresse indiquée ci-dessus.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à l'adresse précitée.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit envoyer, par courrier électronique au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article4 du règlement de consultation.

* Pour les entreprises non installées au Maroc ; elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N°5038/PA

HIBA COSMETIQUE S.A.R.L. A.U - AU CAPITAL DE 100.000,00 DH LIQUIDATION

I) Aux termes du P.V de la décision ordinaire en date du 08/03/2021, l'associé unique de la Société dite : « HIBA COSMETIQUE » a décidé de :
- Prononcer la liquidation de la société à compter de ce jour
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,
- Constatation de la clôture et de la liquidation.
II) Le Dépôt Légal a été effectué au G.T.C de CASA-BLANCA le 01/06/2021 sous le N°780668.

N° 5045/PA

Royaume du Maroc
Ministère de la Culture et de la Jeunesse et des Sports
Département de la Culture
Direction Régionale de la Culture
Tanger Tétouan
Al Hoceima
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT SUR
OFFRES DE PRIX N°

01/DRCTTH/2021
SEANCE PUBLIQUE
(MARCHE
RECONDUCTIBLE)

Le lundi 26/07/2021 à 10H, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le Directeur Régional de la Culture de Tanger Tétouan Al Hoceima, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger. BP : 426, CP : 90000, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° 01/DRCTTH/2021 ayant pour objet :

l'entretien des espaces verts des monuments et les sites archéologiques relevant de la direction régionale de la culture région Tanger Tétouan Al Hoceima -Lot Unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau des Affaires Administratives et Financières à la Direction Régionale de la Culture de Tanger Tétouan Al Hoceima, sis à : 52, Avenue d'Angleterre, Tanger ; Il peut également être télé-chargé à partir du portail

des marchés de l'Etat : www.marchéspublics.gov.ma
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Soixante mille (60 000,00) dirhams.

L'estimation du coût des travaux établie par le maître d'ouvrages est fixée à la somme T.T.C de : DEUX MILLION CINQ CENT QUARANTE NEUF MILLE QUATRE-VINGT CINQ DIRHAMS ET VINGT NEUF CENTIMES (2 549 485,29 Dhs).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leurs dossiers par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 4 Septembre 2014 relatif à la dématérialisation de la commande publique ;

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début

de la séance et avant l'ouverture des plis. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 04 du règlement de la consultation
N° 5046/PA

AVIS RECTIFICATIF DE L'AO N°11/INV/2021

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de L'appel d'offres

N°11/INV/2021 Publié au journal de libération le 03/06/2021, N°9333, page 17, est

rectifié comme suit :

Objet de la rectification	ERREUR	Correction
Titre de l'Appel d'Offres	Avis des appels d'offres ouvert sur offres des prix N°11/INV/2021 (séance publique)	Avis des appels d'offres Au rabais ou à majoration N°11/INV/2021(séance publique)
Date d'ouverture des plis	25/06/2021 à 10h	28/06/2021 à 10h
Objet de l'Appel d'Offres	Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de deux établissements scolaires de l'enseignement qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés : Lot n°01: construction du LYCEE QUALIFIANT MNABHA à La commune territoriale MNABHA relevant de la direction provinciale de Marrakech. Lot n°02: construction du LYCEE QUALIFIANT ALWIDAN à la commune territoriale ALWIDAN relevant de la direction provinciale de Marrakech.	Le contrôle technique et suivi des travaux de construction de deux établissements scolaires de l'enseignement qualifiant relevant de la direction provinciale de Marrakech en deux lots séparés : Lot n°01: Le contrôle technique et suivi des travaux de construction du LYCEE QUALIFIANT MNABHA à La commune territoriale MNABHA relevant de la direction provinciale de Marrakech. Lot n°02: Le contrôle technique et suivi des travaux de construction du LYCEE QUALIFIANT ALWIDAN à la commune territoriale ALWIDAN relevant de la direction provinciale de Marrakech.

Le reste est sans changement.

N°5041/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DARAA -TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
PACHALIK MY ALI CHERIF
COMMUNE MY ALI CHERIF
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Avis d'examen d'aptitude professionnelle pour l'année 2021

Le Président de la Commune My Ali Chérif à Rissani ;
Avis qu'il sera organisé un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès aux Grades suivants selon tableau ci - dessous.

Période	Grade d'origine	Nouveau grade	Conditions de participations à l'examen	Côte	Date dépôt dossier de candidatures	Date et lieu d'examen
Première Période	Technicien 2° grade	Technicien 1° grade	Six (06) ans de service dans le grade d'origine au moins à la date au 1° examen écrit	13%	29/06/2021	Le 03/07/2021 à partir de 09H au siège de la Commune
	Technicien 4°grade	Technicien 3°grade				
	Adjoint Administratif 3°grade	Adjoint Administratif 2°grade				
	Adjoint Technique 3°grade	Adjoint Technique 2°grade				
Deuxième période	Rédacteur 3°grade	Rédacteur 2°grade			20/12/2021	Le 25/12/2021 à partir de 09H au siège de la Commune
	Adjoint Administratif 3°grade	Adjoint Administratif 2° grade				

N°5044/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION DARAA-TAFILALET
PROVINCE D'ERRACHIDIA
CERCLE D'ARFOUD
C.ARABES SEBBAH ZIZ

AVIS DES EXAMENS D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

La Commune A.S. ZIZ Erfoud organisera un examen d'aptitude professionnelle au profit de son personnel en activité remplissant les conditions réglementaires au 31/12/2021 selon le calendrier ci-dessous :

Grade actuel	Grade d'accès	N.de poste	Conditions requises	Date et lieu d'examen
Rédacteur.3° grade	Rédacteur.2°Grade	01	Personnel relevant de la Commune A.S.ZIZ bénéficiant de 6 ans d'ancienneté dans le grade	le :27/06/2021 au siège de la C.A.S. ZIZ.

Les dossiers des candidatures doivent être déposés à cette commune soit directement au Service Bureau d'ordre avant le : 24/06/2021 : (demande manuscrite et dernière Arrêté de Recl.)
Tous dossiers arrivé hors délai sera éliminé.

N°5043/PA

AVIS RECTIFICATIF DE L'AO N°12/INV/2021

Le directeur provincial de Marrakech informe que l'avis de L'appel d'offres

N°12/INV/2021 Publié au journal de libération le 03/06/2021, N°9333, page 17, est

rectifié comme suit :

Objet de la rectification	ERREUR	Correction
Titre de l'Appel d'Offres	Avis des appels d'offres ouvert sur offres des prix N°11/INV/2021 (séance publique)	Avis des appels d'offres Au rabais ou à majoration N°11/INV/2021(séance publique)
Date d'ouverture des plis	25/06/2021 à 11h	28/06/2021 à 11h
Objet de l'Appel d'Offres	L'exécution des études techniques et suivi des travaux d'Aménagement de l'école primaire LALA ASMA située à hay HASSANI, arrondissement Marrakech ménara, relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.	Etudes techniques et suivi des travaux d'Aménagement de l'école primaire LALA ASMA située à hay HASSANI, arrondissement Marrakech Ménara, relevant de la direction provinciale de Marrakech en lot unique.
Les pièces justificatives à fournir	Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.	Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

Le reste est sans changement.

N°5042/PA

Etude de Me. Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca
405, Bd Al Qods, Résidence Asskane Al Anik Hay Al Omria 1er étage, n°05, Ain Chock
Té : 05.22.21.75.79
CREATION D'UNE SUCCURSALE DE LA SOCIÉTÉ « A.R. PETROLE SERVICE » SARL
Aux termes d'un acte dressé par Me. Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca en date du 10 septembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire de la société « A.R. PETROLE SERVICE » SARL, capital de 8.000.000,00 DHS, dont le siège social est à Casablanca 67, boulevard Tiznit, RC n°147651, décide la création d'une succursale à la province de Benslimane, commune El Mansouria, lotissement industriel Mansouria, lot n°01.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Benslimane le 31/05/2021 sous n°309.
N° 5021/PA

Etude de Me. Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca
405, Bd Al Qods, Résidence Asskane Al Anik Hay Al Omria 1er étage, n°05, Ain Chock – Casablanca
Té : 05.22.21.75.79 Fax : 05.22.21.76.95
« A.R. TECHNO SERVICE » SARL
Aux termes d'un acte authentique au rapport de Me. Ennahal, notaire à Casablanca, il a été procédé à la constitution d'une société aux caractères suivantes :
Dénomination : « A.R. TECHNO SERVICE » SARL
Objet : La société a pour objet, au Maroc qu'à l'étranger, pour son compte et pour le compte de tierce personnes physiques ou morales, l'exploitation de la visite technique.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la société.
Capital : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts sociales de 100,00 DHS chacune, réparties entre les associés de la manière suivante :
Pour monsieur Adil El Harras la somme de 500 parts sociales
Pour monsieur Rachid El Harras la somme de 500 parts sociales
Siège social : Benslimane, El Mansouria lot n°1, lotissement industriel Mansouria. Durée : 99 années
Année sociale : Du premier janvier au 31 décembre
Bénéfices : Après constitution de la réserve légale, ils sont soit répartis, soit reportés à nouveau suivant décision d'associé.
Gérance : Sont nommés co-gérants de la société monsieur Adil El Harras et monsieur Rachid El Harras avec signature conjointe ou séparée pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Benslimane le 31/05/2021, sous le numéro 310.
N° 5022/PA

Etude de Me Abdelaziz Ennahal
Notaire à Casablanca
405, Bd Al Qods Résidence Asskane Al Anik Hay Al Omria
1er étage N° 5 Ain Chock
Tél : 05.22.21.75.79
Donation des parts sociales de la société
«PREMAX» S.A.R.L. AU
Aux termes d'un acte dressé par Me Abdelaziz Ennahal, notaire à Casablanca, Mme El Bounaamani Khadija, a fait à Monsieur Mustapha Lemkhenete, donation de la totalité de ses parts sociales et le compte courant y attaché dans la société «PREMAX» S.A.R.L. AU et dont le siège social est à Casablanca, 6 rue Réaumur, quartier des hôpitaux, RC N° 72547 et l'associé unique Monsieur Mustapha Lemkhenete, est nommé le gérant et l'associé unique pour une durée illimitée pour ladite société.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 27-04-2021 sous le N° 775837.
N° 5023/PA

MASS & IL CASH CONSTITUTION
Aux termes d'un acte sous signe prive en date du 06/05/2021 à Al-Hoceima, il a été établi les statuts d'une société SARL dont les caractéristiques sont les suivantes :
DÉNOMINATION: MASS & IL CASH SARL
OBJET SOCIAL : 1/ Transfert de fond.
2/ services TASSHILATE.
SIEGE SOCIAL: Centre de la CR ROUADI AL HOCEIMA.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : Cent mille dirhams (100.000,00 dh), répartis en 1000 parts sociales de 100 dh chacune.
EXERCICE SOCIAL : L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.
GERANCE : La société est gérée par l'associé Mme. BENTOHAMI Hilalila.
DEPOT LEGAL : Le dépôt légal au greffe du tribunal de première instance d'Al-Hoceima a été effectué le 31/05/2021 sous N° 181.
RC N° 3387.
N° 5047/PA
Sté BADS HYGIENE s.a.r.l.
Adresse: 32, rue arabie saoudi Imzouren
RC 1667 - Al Hoceima
Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13/04/2021, l'assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société dite « BADS HYGIENE S.A.R.L. » au capital de 100.000,00 dh divisé en 1000 parts sociales de 100,00 dh chacune a décidé ce qui suit:
- Cession de la totalité des parts sociales de l'associé M. EL AZOUZI Hassan à Mlle Nada ELAZOUZI soit 500 parts.
- Transformation de la forme juridique de SARL à SARL associé unique.
- Changement de l'activité de FABRICANT DES PRODUITS DE NETTOYAGE et D'HYGIENE par MARCHAD D'EPICERIE EN DETAIL.
- Mise à jour des statuts.

- Modification des articles 01, 02 et 07 des statuts.
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de première instance d'Al Hoceima le 28/05/2021 sous le numéro 178.
N° 5048/PA
SAMA A CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza
Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail : samaa.conseil@gmail.com
DEPAMAR SARL AU
AU CAPITAL SOCIAL DE : 11.100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : ROUTE EL JADIDA IMMEUBLE N°375 1ERE ETAGE BUREAU N°2 OASIS - CASABLANCA
RC N° : 155797
Aux termes d'un acte SSP en date du 10/07/2019 à Casa, il a été établi le PV de transfert du siège social de 3, Rue des papillons oasis Casablanca, vers le nouveau siège de la société sis à Route El Jadida Immeuble N° 375 1ère étage Bureau N° 2 Oasis Casablanca.
Révocation de la signataire M. HAMISH GORDON TYRWHITT.
La société sera engagée par la signataire conjointe de Mr LEWIS KEVIN DEREK et Mr STEVEN JAMES SALO
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca, le 27/05/2021 sous le N° 780081.
N° 5049/PA
SAMA A CONSEIL
Cabinet d'affaires & domiciliation
Hy My Abdellah Bd Taza
Rue 108 N°13
CASABLANCA
Tél.: 0619.322.303
E-mail : samaa.conseil@gmail.com
CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L d'associé unique
Aux termes d'un acte SSP en date du 04/05/2021 à Casa, il a été établi les statuts d'une SARL d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : YAN TRANS
Objet : Entrepreneur de transport de marchandises
Siège social : Casablanca, 13 Rue 108 Hay Moulay Abdellah Bd Taza Ain chock.
Capital social : est fixé à 100.000,00 dirhams divisés en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune, libérées et réparties comme suit :
Mr MIROU LHOUSSAIN : 1000 Parts
Gérance : Monsieur MIROU LHOUSSAIN, est nommé gérant unique de la Société pour une période indéterminée.
Signatures : la société sera, de manière générale, engagée par la signature unique du gérant.
Durée : est fixée à 99 années à compter du jour de sa constitution définitive.
Registre de Commerce : la Société est inscrite au Registre de Commerce N°503311
Pour extrait et mention
N° 5050/PA

Société COMPTA JOUR SARL
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 30/04/2021, il a été constitué une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : ELECTRO RAZZOUKI
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
3) Siège social : Magasin sis au bloc 34 N° 1759 mhamid Marrakech.
4) Objet : MARCHAN EN DETAIL DES APPAREILS ELECTROMENAGERS RADIOS TELEVISIONS.
5) Gérance : Monsieur YOUSSEF RAZZOUKI est désigné gérant de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, RC N° 115263.
N° 5051/PA

Société COMPTA JOUR SARL
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P. enregistré à Marrakech le 26/05/2021, il a été constituée une société SARL à AU ayant les caractéristiques suivantes :
1) Dénomination : CHYA BEAUTY.
2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 10 000,00 dhs.
3) Siège social : 314 , Résidence Ali Imm B 2ème étage Apt A4 Camp El Ghoul Guéfiz Marrakech.
4) Objet : COIFFEUR POUR DAMES ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS ESTHETIQUES
5) Gérance : Madame CHATOUIA MOSLIM est désigné gérante de la dite société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech, RC N° 115549.
N° 5052/PA

RICARDO TRANS SARL
RC N°17119
I- Selon l'assemblée générale de la société « RICARDO TRANS » S.A.R.L », en date du 07/04/2021, il a été Décidé ce qui suit :
La Cession de trois cent (300) parts sociales de M. MAAZOUZ MUSTAPHA d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à M. RAFAI HICHAM
• Transformation de la forme juridique de la société SARL à SARL AU
• Démission de M. MAAZOUZ MUSTAPHA en tant qu'ancien cogérant la nomination d'un nouveau gérant M. RAFAI HICHAM, titulaire de la C.I.N N° TA87235, avec sa signature sociale unique en ver les tiers
II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du Tribunal de Première Instance de Mohammedia le 31/05/2021 sous le N° 1275.
III- Le déclaration de modification de la dite société à été effectuée au niveau du registre du commerce Tribunal de Première Instance de Mohammedia, le 31/05/2021 sous le numéro 17119 du registre chronologique.
N° 5053/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PREFECTURE D'INEZGANE
AIT MELLOUL
SECRETARIAT GENERAL
DIVISION DU BUDGET
ET DES MARCHES
SERVICE DES MARCHES
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
N° 09/2021/BG
Le 30 JUIN 2021 à 10heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Gouverneur de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul, à l'ouverture des plus relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix ayant pour objet: Travaux d'installation de l'électricité général du siège de la Préfecture Inezgane Ait Melloul. Le dossier d'appel d'offres, peut être retiré auprès de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane - Ait Melloul ou le télécharger à partir du Portail des Marchés Publics: www.marchespublics.gov.ma .
- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: 7.000,00 Dhs (Sept mille Dirhams).
- L'estimation du coût des prestations objet de l'appel d'offres est fixée à la somme de : 285.708,00 Dhs TTC (Deux cent quatre-vingt-cinq mille sept cent huit dirhams 00 centimes toute taxe comprise). Le contenu, le dépôt ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles-27, 29, 31 et 148 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada-I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.
Les concurrents peuvent:
-Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la Division du Budget et des Marchés de la Préfecture d'Inezgane Ait Melloul.
-Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
-Soit les remettre, séance tenante, au Président de la Commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique au portail des marchés publics
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article-09 du Règlement de consultation.
N° 5054/PA
OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)
Branche Eau
DIRECTION REGIONALE DU NORD
Acquisition des sacs pour la collecte des déchets d'Aid Al Adha pour les centres relevant de la Direction Régionale du Nord
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°53DR9/C/1/2021
Séance publique
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Acquisition des sacs pour la collecte des déchets d'Aid Al Adha pour

les centres relevant de la Direction Régionale du Nord.
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.
L'estimation du coût des prestations s'élève à 196 560,00 DH TTC. Cette estimation reste indicative et ne constitue pas un montant maximum.
Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3.000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.
Le dossier d'appel d'offres (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP et Bordereau des Prix) est téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma>.
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse suivante :
Bureau d'ordre de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau. Adresse : 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
- Téléphone : 05 - 39 - 32 - 85 - 15/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.
Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :
- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.
- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.
L'ouverture publique des plis aura lieu le Mercredi 30/06/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.
L'ouverture des enveloppes se fait en un seul temps.
Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents prière de contacter la Division Achats de la Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau
- Adresse : sise 6, Rue Melilla, Castilla, à Tanger
Téléphone : 05- 39 - 32 - 85 - 18/20/25 - Fax : 05 - 39 - 94-02-08/05-39-94-39-71
Email : fferrasi@onee.ma - fboujjida@onee.ma
Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).
N° 5055/PC

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation
Nationale de la Formation
Professionnelle de l'ensei-
gnement supérieur et de la
recherche scientifique
Académie Régionale de
l'Éducation et de Formation
Région Drâa-Tafilalet
Direction Provinciale de
Midelt
AVIS D'APPELS D'OFFRES
OUVERTS SUR OFFRES DE
PRIX (Séance publique)
Le 30/06/2021, il sera pro-
cédé au bureau du chef de
Service des Affaires Admini-
stratives et Financières,
Construction, Equipement Et
Patrimoine au siège de la di-
rection provinciale de l'Aref
DT de Midelt, à l'ouverture
des plis relatifs aux ap-
pels d'offres ouverts sur
offres de prix comme suit :

- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 96 000.00 dh (Quatre-vingt-seize mille dh)
- Appel d'offres n° 15/MID/INV/2021
- Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE DE DEUXIEME CHANCE-NOUVELLE GENERATION A LA CT BOUMIA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »
- Heure d'ouverture des plis : 10h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 15 000.00 dh (Quinze mille dh)
- Appel d'offres n° 16/MID/INV/2021
- Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CENTRE TAFATOUH A LA CT MIDELT RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »
- Heure d'ouverture des plis : 10h30
- L'estimation TTC du coût

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 22 500.00 dh (Vingt-deux mille cinq cents dh)

Appel d'offres n° 17/MID/INV/2021

Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE ESPACES D'ORIENTATION A LA CT : AGHBALOU, GOURRAMMA, ITZER, RICH RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »

- Heure d'ouverture des plis : 11h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 11 100.00 dh (Onze mille cent dh)
- Appel d'offres n° 18/MID/INV/2021
- Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 40 SALLES DE CLASSE PRES-COLAIRE RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »
- Heure d'ouverture des plis : 11h30
- L'estimation TTC du coût

des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 138 000.00 dh (Cent trente-huit mille dh)

Appel d'offres n° 19/MID/INV/2021

Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS SANITAIRES AUX DOUZE (12) ECOLES PRIMAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »

- Heure d'ouverture des plis : 12h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 14 400.00 dh (Quatorze mille quatre cents dh)
- Appel d'offres n° 20/MID/INV/2021
- Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE VINGT (20) SALLES DE CLASSES PRIMAIRES, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »
- Heure d'ouverture des plis : 12h30
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 55 890.00 dh

(Cinquante-cinq mille huit cent quatre-vingt-dix dh)

Appel d'offres n° 21/MID/INV/2021

Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX D'EXTENSION DE DOUZE (12) SALLES DE CLASSES AU COLLEGE AIT OUMGHAR A LA CT AIT AYACH, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »

- Heure d'ouverture des plis : 13h00
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 30 000.00 dh (Trente mille dh)
- Appel d'offres n° 22/MID/INV/2021
- Objet : « ETUDES GÉO-TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE BOUADILE ALA CT SIDI YAHYA OUYOUSSEF, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF-DT DE MIDELT »
- Heure d'ouverture des plis : 13h30
- L'estimation TTC du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 120 000.00 dh (Cent vingt mille dh)

Le dossier de l'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés au siège de la direction provinciale de l'AREF Drâa-Tafilalet de Midelt sis à Avenue Elmassira Midelt, il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés publics : www.marchepublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doit être conforme aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyés leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- soit les déposés contre récépissé dans le bureau des marchés sis à l'adresse précitée.
- soit les remettre par président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les transmettre par voie électronique via le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 07 du règlement de la consultation de chaque appel d'offres.

N° 5056/PA

إعلان عن تنظيم مباراة التوظيف : في درجة تقني من الدرجة الرابعة السلم 08 تخصص الإعلاميات

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة تارودانت
دائرة تالوين
قيادة اساسي
جماعة تركزاوين

درجة التوظيف	عدد المناصب ب	السلم م	الشروط	التخصصات المطلوبة
تقني من الدرجة الرابعة	01	8	الحاصلون على دبلوم التقني المسلم من طرف المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 1407(09) بتاريخ 08 جمادى 1 يناير 1987 (بسن نظام عام للتكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة قائمتها طبقا للمرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 ابريل 2012 يتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية.	مكتب الداخيل مكتب المصاريف

بناء على منشور رئيس الحكومة رقم 16/2020 صادر في 19 صفر 1442 هـ (07 أكتوبر 2020) بشأن تنظيم مباريات التوظيف وامتحانات الكفاءة المهنية لتشتمل المباراة على اختبار كتابي واختبار شفوي أو تطبيقي تحدد مدة ومعامل كل منهما حسب الجدول التالي:

المعامل	المدة	الاختبار
03	(03) ثلاث ساعات	1-الاختبار الكتابي موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية
03	(30) ثلاثون دقيقة	2-اختبار شفوي أو تطبيقي يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها

شروط الترشيح:

تفتح مباريات التوظيف المذكورة في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، الحاصلين على إحدى الدبلومات أو الشواهد المشار إليها في الجدول أعلاه.

ملف الترشيح:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

1. طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف يبين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه وامضاء ورقم هاتفه
2. نسخة مطابقة لأصل من إحدى الدبلومات أو الشواهد المشار إليها في الجدول أعلاه، مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
3. نسخة مطابقة لأصل بطاقة التعريف الوطنية.
4. السيرة الذاتية للمترشح.
5. ظرفان يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.
6. بالنسبة لأشخاص التوفيقين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم إرفاق ملفاتهم بشهادة تثبت هذه الصفة مسلمة من المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير(بالنسبة للمقاوم) أو مؤسسة الحسن الثاني لأعمال الاجتماعية لقدماء العسكريين وقدامى المحاربين (بالنسبة لمكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم) بالنسبة لأشخاص المعاقين يجب عليهم إرفاق ملفاتهم بنسخة مصادق عليها من بطاقة "شخص معاق"

تودع ملفات الترشيح شخصيا بمكتب تدبير شؤون الموظفين بالجماعة ويحدد آخر أجل لإيداع الترشيحات في : 23/06/2021 كل ملف للترشيح يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، أو تنقصه وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

تجرى مباريات التوظيف يوم 03/07/2021 على الساعة العاشرة صباحا بالإماكن التي ستحدد باستدعاءات المترشحين المقبولين.

إعلان عن تنظيم مباراة التوظيف : في درجة تقني من الدرجة الثالثة السلم 09 تخصص الهندسة المدنية

المملكة المغربية
وزارة الداخلية
عمالة تارودانت
دائرة تالوين
قيادة اساسي
جماعة تركزاوين

درجة التوظيف	عدد المناصب ب	السلم م	الشروط	التخصصات المطلوبة
تقني من الدرجة الثالثة	01	9	الحاصلون على دبلوم التقني المتخصص المسلم من طرف المؤسسات المؤهلة لتسليم هذه الشهادة طبقا لمقتضيات المرسوم رقم 2.86.325 بتاريخ 08 جمادى 1 1407(09) يناير 1987 (بسن نظام عام لمؤسسات التكوين المهني أو إحدى الشهادات المحددة قائمتها طبقا للمرسوم رقم 2.12.90 الصادر في 30 ابريل 2012 يتعلق بالشهادات المطلوبة لولوج مختلف الدرجات المحددة بموجب الأنظمة الأساسية.	-التعمير

بناء على منشور رئيس الحكومة رقم 16/2020 صادر في 19 صفر 1442 هـ (07 أكتوبر 2020) بشأن تنظيم مباريات التوظيف وامتحانات الكفاءة المهنية لتشتمل المباراة على اختبار كتابي واختبار شفوي أو تطبيقي تحدد مدة ومعامل كل منهما حسب الجدول التالي:

المعامل	المدة	الاختبار
03	(03) ثلاث ساعات	1-الاختبار الكتابي: موضوع يتعلق بالتخصص المطلوب يتضمن موضوعا أو عدة مواضيع اختيارية
03	(30) ثلاثون دقيقة	2-اختبار شفوي أو تطبيقي: يتمحور حول مواضيع وقضايا مختلفة بهدف تقييم مدى قدرة المترشح على ممارسة المهام المرتبطة بالدرجة المتباري بشأنها

شروط الترشيح:

تفتح مباريات التوظيف المذكورة في وجه المترشحين من جنسية مغربية البالغين من العمر 18 سنة على الأقل و 40 سنة على الأكثر في فاتح يناير من السنة الجارية ويمكن تمديد حد السن الأعلى لفترة تعادل فترة الخدمات الصحية أو الممكن تصحيحها لأجل التقاعد دون أن يتجاوز 45 سنة، الحاصلين على إحدى الدبلومات أو الشواهد المشار إليها في الجدول أعلاه.

ملف الترشيح:

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية :

1. طلب الترشيح لاجتياز مباراة التوظيف يبين فيه الاسم الشخصي والعائلي للمترشح وعنوانه وامضاء ورقم هاتفه
2. نسخة مطابقة لأصل من إحدى الدبلومات أو الشواهد المشار إليها في الجدول أعلاه، مصحوبة بنسخة من قرار المعادلة عند الاقتضاء.
3. نسخة مطابقة لأصل بطاقة التعريف الوطنية.
4. السيرة الذاتية للمترشح.
5. ظرفان يحملان الطابع البريدي والعنوان الشخصي للمترشح.
6. بالنسبة لأشخاص التوفيقين على صفة مقاوم أو مكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم إرفاق ملفاتهم بشهادة تثبت هذه الصفة مسلمة من المندوبية السامية لقدماء المقاومين وأعضاء جيش التحرير(بالنسبة للمقاوم) أو مؤسسة الحسن الثاني لأعمال الاجتماعية لقدماء العسكريين وقدامى المحاربين (بالنسبة لمكفول الأمة أو عسكري قديم أو محارب قديم) بالنسبة لأشخاص المعاقين يجب عليهم إرفاق ملفاتهم بنسخة مصادق عليها من بطاقة "شخص معاق"

تودع ملفات الترشيح شخصيا بمكتب تدبير شؤون الموظفين بالجماعة ويحدد آخر أجل لإيداع الترشيحات في : 23/06/2021 كل ملف للترشيح يصل بعد الأجل المحدد أعلاه، أو تنقصه وثيقة من الوثائق المذكورة أعلاه، لن يؤخذ بعين الاعتبار.

تجرى مباريات التوظيف يوم 03/07/2021 على الساعة العاشرة صباحا بالإماكن التي ستحدد باستدعاءات المترشحين المقبولين.

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

MANIÈRE D'ÉVITER UN COUP	CUBE PANSE-BÊTE	ÉCOLE LIBRE	FEU	GRECQUE	MOT D'AUTEUR	REBUT	DOIT ÊTRE SOUTENUE
DEUX POUR UN				CONSEILLÈRE			
		QUARTIER D'ASSOUAN		ARTICLE GRAFFITI		EXCLAMATION SODIUM	
SACRÉ GARE							USTENSILE DE CUISINE
CUBE		ARTICLE ESPAGNOL	POSSESSIF		ESPACE DE TEMPS		
			PARTIE D'UNE TIGE		SYMBOLÉ DE L'OR	CARDINAUX CHOISIE	
ADMINISTRATEUR	PRONOM PICARDAN		INGURGITÉE	VIEILLE			DROIT DE L'HOMME
LETTRES DE MEKNÈS		CANNE					
		BOUT À BOUT ESCLAVE		DES CLOUS	ÊTRE EN NAGE		
LIQUIDA SITUÉE				AVIRON			DENSE
SACRÉ			GRECQUE ARTICLE ESPAGNOL		UN FEU D'ARGENT	CUBE	
VENTILE ANNONCE UNE SUITE				FIN DE VERBE		VIGNOBLE	
		QUI ÉLIMINE PAR LE FEU					

Solution mots flechés d'hier

MEN	AGE	OB	ES	SE	REG	C	D	E	A	P
N	O	N	O	C	T	U	E	L	L	E
S	U	E	H	E	A	E				
V	A	C	U	M	M	O	R	E		
E	R	N	O	U	I	L	L	E	S	
R	A	S	S	L	A					
E	N	C	H	E	V	Ê	T	R	Ê	S
E	E	E	P	E	R	D	U			
R	E	U	N	I	S	A	O	I	R	
F	R	E	L	E	T	A	N	T	E	

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saâidi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouithy
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Aïka Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumeïn Warrach
Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmadou El Katab (Ladyoume)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdolkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

Youssef El Gahs
Mouna El Youssoufi
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaiter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE 130/64

Site web: www.libe.ma

E-mail: Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction: 0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annoncesliberation@libe.ma

Journal Libération
Libération Maroc



Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT.

- I. Bonne déchar ge qui libère.
- II. On peut la résumer à « un 777 » (2 mots)
- III. Du calme ! (2mots)
- IV. Coeur de bête.- Bout de pain. - Fleur.
- V. Série de va-et-vient. - Jour, mois, année d'une fête.
- VI. Bien en tête.- Elle trompe son monde.
- VII. Prendre du scotch. - Infinitif.
- VIII. Abîmer. - On veut la garder.
- IX. Fuite de gaz. - Enzyme.
- X. Infâmes.

VERTICALEMENT.

1. Ils vont et viennent en cage.
2. Ville de Chine. - Il casse la croûte.
3. Cours d'eau. - Jour particulier pour Raoul.
4. Faire des boudins.
5. Crépinettes. - Note.
6. Courage. - Perdre sa peau.
7. Principe chinois. - Cassa les pieds en parlant.
8. Vocaliser. - Repose.
9. Digne de Perec.
10. Plaque des Pays-Bas. - Mesurées.

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	F	O	C		S	P	R	A	T	S
II	A		H	A	C	I	E	N	D	A
III	A	M	I	D	O	N	N	E		N
IV	A	M	I	D	O	N	N	E	E	S
V		S	T	A	T	U	E		M	G
VI	O		E		E	L	S	T	E	R
VII	C	A	S	T	R	E		O	T	A
VIII	C	R		A	S		M	U	I	D
IX	A	N	A	L		C	E	R	N	E
X	M	O	U	C	H	A	R	D	E	S

Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
			5	1	9	7												
3								9	1			9			2	7	4	
9		1	3		6			2	4			3	6		9			
	6	7				3	2	5	8	4					7			
		2	7		5	1				3	9		6		4	2		
	3	8	9				7	6			7					8	6	
6			8		9	3		5		5		6	4				7	
		3						8	6	7	4			3			5	
				2	3	4	6											
Difficile									Expert									
1							3		7				6	8	3	2		
		4		2			9		2	1	3					4		
	6			7	9													
5	8				2		7		6							7		
	9	1					8	5		5		4		3		1		
	7		8				9	6		4							3	
			9	3			6											
	1			8		4				8				7	9		5	
		6						8		7	9	6	5				2	

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
1	7	6	8	5	3	9	2	4	7	8	9	1	5	6	2	3	4
3	2	8	6	4	9	1	5	7	6	2	1	3	4	7	8	5	9
4	5	9	2	1	7	3	6	8	5	4	3	8	2	9	6	7	1
8	9	1	4	7	2	5	3	6	8	3	2	9	6	1	5	4	7
7	3	5	1	6	8	4	9	2	9	6	4	7	8	5	3	1	2
2	6	4	3	9	5	8	7	1	1	5	7	2	3	4	9	6	8
9	1	2	5	8	6	7	4	3	2	7	5	6	1	8	4	9	3
5	4	3	7	2	1	6	8	9	4	1	8	5	9	3	7	2	6
6	8	7	9	3	4	2	1	5	3	9	6	4	7	2	1	8	5
Difficile									Expert								
6	5	4	8	1	9	3	2	7	1	7	6	2	9	8	4	5	3
2	8	7	4	3	6	9	1	5	3	8	9	7	5	4	6	1	2
1	9	3	5	2	7	6	4	8	2	4	5	3	1	6	9	7	8
7	2	6	9	4	1	8	5	3	4	1	2	9	8	7	3	6	5
3	1	5	2	6	8	4	7	9	9	6	8	4	3	5	7	2	1
8	4	9	3	7	5	2	6	1	5	3	7	1	6	2	8	4	9
5	3	2	7	8	4	1	9	6	8	2	3	6	7	1	5	9	4
4	7	1	6	9	3	5	8	2	6	5	4	8	2	9	1	3	7
9	6	8	1	5	2	7	3	4	7	9	1	5	4	3	2	8	6



Euro: Histoire colorée des groupes de la mort

La France et l'Allemagne se retrouvent dans le "groupe de la mort" de l'Euro. Les habitués de ces poules où se croisent les grands, qui en voient parfois de toutes les couleurs. Retour sur quelques duels mythiques et surprises tonitruantes.

Si l'expression date de 1970, lors du Mondial au Mexique, où le champion du monde anglais se retrouvait dans la même poule que le Brésil, grand favori, la Tchécoslovaquie, finaliste huit ans plus tôt, et la solide Roumanie, l'Euro n'est concerné que depuis 1996 et le passage de huit à seize équipes.

A huit, il n'y avait que des groupes de la mort...

Pour un bon groupe de la mort, prenez au moins trois grandes équipes, au choix parmi un ou plusieurs géants du football, un ou deux récents finalistes de Coupe du monde, et enfin une rivalité profonde, type Allemagne-Angleterre ou France-Italie.

Un outsider solide peut faire le quatrième, comme c'est souvent arrivé à la Roumanie, absente de l'édition 2020 décalée à 2021 (11 juin-11 juillet).

Finalistes du Mondial deux ans plus tôt, les Pays-Bas d'Arjen Robben, Wesley Sneijder et Robin van Persie font figure de favoris d'un groupe très relevé avec l'éternelle Allemagne, le Portugal de Cristiano Ronaldo et le Danemark. Mais les "oranjes" minés par les querelles d'ego perdent leurs trois matches et terminent bons derniers. Ils quittent l'Ukraine

sur un doublé de Cristiano Ronaldo pour le Portugal (2-1). La "Mannschaft" en sort la tête haute avec trois victoires, suivie de la "Selecao".

La poule la plus impressionnante réunit les deux derniers finalistes de la Coupe du monde, l'Italie et la France, avec les Pays-Bas et la Roumanie. Cela fait quatre titres de champions d'Europe dans le même groupe. Mais les Bleus de Raymond Domenech et Franck Ribéry ne sont pas à la hauteur et le suspense ne dure pas: après un pâle 0-0 contre la Roumanie, ils sont corrigés par les Oranjes (4-1) et l'Italie (2-0). Les Pays-Bas l'emportent largement en passant 3-0 à la "Nazionale", qui arrache la deuxième place.

La plus grosse surprise de l'histoire de groupes de la mort. Les deux grands favoris, les maillots blancs de l'Allemagne et de l'Angleterre, sont éliminés par le Portugal, vainqueur de ses trois matches, et la Roumanie. Les Anglais pensent avoir fait le plus dur en battant leur vieux rival germanique (1-0) sur un but d'Alan Shearer, mais ils perdent leur dernier match contre la Roumanie (3-2). La Mannschaft, elle, quitte la compétition sur une correction portugaise (3-0) signée Sergio Conceição, auteur d'un triplé.

Les triples champions du monde allemands et italiens se retrouvent dans un groupe terrible avec aussi la Russie de Valeri Karpin et Alexander Mostovoï et la République tchèque de Pavel Nedved et Karel Poborsky.



L'Allemagne maîtrise en battant les Tchèques (2-0) et les Russes (3-0) avant de neutraliser l'Italie (0-0). La République tchèque prend la deuxième place grâce à une égalisation de Vladimir Smicer à deux minutes de la fin contre

les Russes (3-3). La "Narodni Tým" et la Mannschaft se retrouvent en finale, et c'est encore l'Allemagne qui gagne à la fin au but en or (2-1 h.e.o.), seul sortant d'un groupe de la mort finalement couronné.

Fernando Santos, "père de la victoire" du Portugal

Homme de foi, austère et pragmatique, le sélectionneur Fernando Santos restera dans l'histoire pour avoir offert au Portugal son premier grand titre international, bénéficiant depuis l'Euro-2016 d'une aura victorieuse qui lui permet d'imposer ses choix sans contestation.

En poste depuis octobre 2014, l'entraîneur de 66 ans a déjà été prolongé jusqu'à l'Euro-2024, la Fédération portugaise de

football lui renouvelant ainsi sa confiance malgré un Mondial-2018 peu convaincant, terminé en huitièmes de finale par une défaite face à l'Uruguay.

Réaliste à outrance -- "bien jouer n'est pas la même chose que faire du beau jeu", répète-t-il souvent -- cet ingénieur de formation a longtemps mené sa carrière de joueur, puis d'entraîneur, en parallèle avec celle de directeur technique d'un palace à Estoril,

dans la banlieue chic de Lisbonne.

Ce n'est qu'à 43 ans, pour devenir coach du FC Porto, qu'il quitte cet hôtel pour se consacrer au football à plein temps. Ses parents lui avaient pourtant transmis la passion pour ce sport dès le plus jeune âge, en l'amenant à l'inauguration du stade du Benfica Lisbonne quand il n'avait pas encore deux mois. Dès sa première saison aux commandes de Porto, Santos remporte le Championnat national avec l'équipe qui s'était déjà imposée quatre années de suite, pour être affublé du titre d'"ingénieur du quintuplé".

Santos passe ensuite par le Sporting puis par le Benfica, devenant le premier technicien portugais à avoir dirigé les trois plus grands clubs de son pays.

Au Sporting, l'entraîneur croise un jeune Cristiano Ronaldo, alors âgé de 18 ans, pour jeter les bases d'un rapport de confiance et d'amitié qui les lie encore.

Sa carrière a été marquée également par plusieurs séjours en Grèce, où il a d'abord entraîné plusieurs clubs (AEK Athènes, Panathinaïkos et PAOK Salonique) avant d'être nommé en 2010 à la tête de l'équipe nationale, avec laquelle il a atteint les quarts de finale de l'Euro-2012 puis les huitièmes de finale du Mondial-2014.

C'est aux commandes de la Seleção qu'il a atteint la consécration. Au sacre européen de 2016, il ajoute en 2019 la première édition de la Ligue des nations, organisée par le Portugal.

Cinq ans après l'Euro-2016, Santos reste fidèle à ses convictions, appelant onze cham-

pions d'Europe et quatre milieux défensifs sur un effectif de 26 joueurs.

Malgré son regard sévère et ses réponses brèves en conférence de presse, Fernando Santos est un leader charismatique, derrière lequel les joueurs se retrouvent comme dans une famille.

Cet esprit de groupe a été la clé de la victoire portugaise à l'Euro-2016, bien plus que les talents individuels ou la qualité du jeu collectif proposé.

Fervent catholique, le sélectionneur a injecté une ambition nouvelle pour le football portugais, jusque là habitué aux jolies performances et à de maigres résultats.

"Nous reviendrons ici dans deux ans pour la finale", avait-il annoncé, tel un oracle, à ses joueurs pour son tout premier match avec la Seleção, justement au Stade de France, lors d'une défaite contre les Bleus en octobre 2014. Deux ans plus tard, le Portugal y remportait la finale de l'Euro-2016.

"Cela fait longtemps que nous n'allons pas aux grands tournois pour participer, mais pour les gagner", a-t-il prévenu début mai, en revendiquant ce changement de mentalité qui, indépendamment du résultat du Portugal à l'Euro, restera comme le principal legs de Fernando Santos.

"Le Portugal est une des meilleures équipes du monde. Nous avons toujours eu cette responsabilité et nous abordons tous les matches de la même façon depuis que le coach est arrivé: c'est toujours pour gagner, gagner, gagner" a résumé cette semaine le vétéran défenseur, José Fonte.





La sélection nationale B en stage à Maâmora

La sélection nationale B de football effectue, jusqu'au 14 juin, un stage de préparation au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora. A cet effet, le sélectionneur national, Lhoucine Ammouta, a fait appel à 25 joueurs pour prendre part à ce stage, a indiqué la Fédération Royale marocaine de football (FRMF) dans un communiqué publié samedi sur son site internet.

Ci-après la liste des 25 joueurs convoqués: Ayoub Lakrad (AS FAR), Abdelali Al Mohammadi (Abha - Arabie saoudite), Mehdi Benabid (FUS Rabat), Mohammed Achibi (IRT), Mohamed Moufid (AS FAR), Badr Banoun (Al Ahly - Egypte), Abdallah Khafifi (MCO), Abdelmounaim Boutouil (SCCM), Amine Attouchi (Abha - Arabie saoudite), Marouane Saadane (Al Fath- Arabie saoudite), Hamza El Moussaoui (MAT), Mohamed Nahiri (sans équipe), Mohammed Ali Bamaamar (IRT), El Mehdi Moubarak (FUS Rabat), El Mehdi Berrahma (Al Qatari - Qatar), Réda Salim (AS FAR), Driss Fatouhi (Al Ahly - Arabie saoudite), Hamid Ahddad (Zamalek - Egypte), Adam Ennafati (MCO), Walid Azaro (Al Itifaq - Arabie saoudite), Ismail Khafi (MCO), Karim El Berkaoui (Raid - Arabie saoudite), Ismail El Haddad (Al Khor - Qatar), Walid Essabar (OSC) et Mohamed Rabii Hrimate (AS FAR).

L'OCK accroché par le CAK

Les Khouribguis ratent la pole position

L'Olympique Club de Khouribga s'est contenté d'un match nul (2-2) à domicile face au Chabab Atlas de Khénifra pour le compte de la 25ème journée de la Botola Pro D2 Inwi.

L'équipe phosphatière espérait remporter une victoire pour continuer à rivaliser pour la montée en première division.

Dès le coup d'envoi, les locaux se portent à l'attaque et exercent un pressing constant sur les visiteurs qui se retranchent en défense. A la 6', Capello, en bonne position, rate un but tout fait. Malgré les assauts répétés des Khouribguis, les deux attaquants de l'OCK Capello et Mouaoui n'arrivent pas à tromper la vigilance du gardien Agday. La 23' voit le CAK porter le danger dans le camp de l'Olympique pour la première fois. Une minute après, Capello, face à face avec le gardien, tergiverse et manque l'immanquable. Le renuant Sahd, comme par enchantement, se trouve face à face avec Ferni, mais au moment de tirer, Morchidi lui chipe la balle des pieds (27'). Karkach comprend que le danger n'est pas loin. En effet, à la 28', suite à un corner bien botté, Fofana, d'un superbe heading loge le cuir au fond des filets. Ce but contre le courant du match chamboule les cartes du coach des Phosphatières. Abassourdis, les locaux se perdent sur l'aire de jeu. Profitant de cet état de fébrilité des Khouribguis, El Magri leur porte le coup de grâce en doublant la mise pour les siens (30').

L'équipe de Khénifra est un adver-



Le coach de l'OCK, Abdelaziz Kerkach, tenu de secouer le cocotier.

saire féroce, comme en témoigne le fait qu'elle termine la première mi-temps avec deux buts d'avance. Toutefois, les Phosphatières réagissent en seconde période en marquant deux buts, par l'intermédiaire du capitaine Oggadi (81') et Aamaan (88') sur un penalty accordé par la VAR.

Suite à ce résultat, l'OCK est deuxième au classement, avec 43 points, à quatre points du leader la Jeunesse Salmi, tandis que le CAK se hisse à la onzième position avec 29 points.

Chouaib Sahnoun

Résultats

Voici les résultats et le programme de la 25ème journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches disputés samedi:

Vendredi

IZK-RBM: 1-0

OD-UTS: 1-1

Samedi

CJBG-RAC: 1-1

JSS-KAC: 2-0

OCK-CAK: 2-2

A noter que les matches SM-ASS, TAS-KACM et WAF-WST devaient avoir lieu.

Divers

Les arbitres des matches amicaux de l'EN

L'arbitre sénégalais Diouf Adalbert, assisté de ses compatriotes Guy El Hadji Abdelaziz et Ngoum Mamadou, officiera le match amical qui opposera l'équipe nationale à son homologue ghanéenne, mardi au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat à partir de 20h00. L'arbitre mauritanien Boh Abdelaziz, assisté de ses compatriotes War Abderrahmane et Diba Hamdine, a été désigné pour officier le match qui opposera l'équipe nationale à son homologue du Burkina Faso samedi également au Complexe sportif Prince Moulay Abdellah de Rabat à partir de 20h00.

Khairi aux commandes du SM

Le Stade Marocain a officiellement annoncé le recrutement de l'ancien Lion de l'Atlas, Abderrazak Khairi pour prendre ses commandes.

Khairi a pris les commandes du Stade Marocain en remplacement de l'entraîneur Mohamed Fadli qui a quitté ses fonctions au sein du club à l'amiable, a indiqué le club dans un communiqué. Khairi devait effectuer sa première sortie dimanche contre l'AS Salé en match comptant pour la 25ème journée de la Botola Pro D2 « Inwi ».

Le Stade Marocain occupe la 6e place du classement avec 35 points.

Réaménagement de stades

Dans le cadre du programme de mise à niveau des infrastructures sportives de football, les travaux de réaménagement des stades TAS et Larbi Zaouli de Casablanca ont été lancés vendredi.

Ces travaux concerneront le revêtement en gazon artificiel de dernière génération du stade TAS et l'équipement de l'aire de jeu d'un système d'éclairage pour le stade Larbi Zaouli. Cette cérémonie de lancement des travaux s'est déroulée en présence de Mohamed Joudar, vice-président de la FRMF et président de la Commission des infrastructures, représentant du président de la FRMF.

Remise des prix aux vainqueurs de la 1ère édition de "MOGA WIND"

Une cérémonie de remise des prix aux vainqueurs de la première édition de "MOGA WIND", compétition sportive de planche à voile et de kitesurf qui s'est déroulée, samedi à la plage d'Essaouira, a été organisée à l'issue des différentes épreuves figurant au menu de cette manifestation.

Ainsi, dans la catégorie du kitesurf (moins de 20 ans), la première place est revenue à Soufiane El Kiraa (Club Royal de planche à voile d'Essaouira) devançant Mohamed Aboulkahn (Youssouf, Essaouira) et Hamza Boubrik (Club Royal de planche à voile d'Essaouira).

Dans la catégorie du kitesurf (plus de 20 ans), Hicham Joutri (UCPA, Essaouira) s'est adjugé la première place, suivi de Driss Warga (UCPA), alors que la troisième place a été décrochée ex aequo par Faycel Hmidi (Club Royal de planche à voile d'Essaouira) et Mounim Maji (Explora Watersports, Essaouira).

Dans la catégorie de planche à voile, le champion Boujemaa Guiloul (Boujsport, Es-

saouira) a remporté la première place devant Soufiane Sahili (Boujsport, Essaouira) et Faycel Hmidi.

Dans une déclaration à la MAP à cette occasion, le président de la Fédération Royale marocaine de voile, Zouhir Cherqui, s'est félicité de l'organisation réussie de cet événement dans la cité des Alizés, indiquant qu'il s'agit de la première manifestation organisée dans cette discipline après une longue période d'arrêt en raison de la pandémie de Covid-19.

Il a, dans la foulée, émis l'espoir d'un retour à la vie normale dans un avenir proche afin de pouvoir tenir d'autres manifestations nationales et internationales dédiées à ces disciplines dans d'autres villes du Royaume.

Mettant en avant les qualités dont dispose Essaouira, connue et reconnue internationalement pour ses alizés, un fort potentiel à même de lui permettre de développer davantage ces disciplines nautiques, M. Cherqui a fait part de l'entière disposition de la Fédération à accompagner et à soutenir la promo-

tion de ce sport dans cette ville.

Pour sa part, Karim Elouafa, président de l'Association du Club Royal de planche à voile d'Essaouira, initiateur de l'événement, a indiqué que cette manifestation, qui intervient à l'issue d'une période difficile marquée par l'arrêt des activités sportives et touristiques à cause de la Covid-19, a été l'occasion pour tous les amateurs de sports nautiques, après des mois sans rencontres, de renouer le contact et de retrouver le climat de la compétition au niveau de leur sport de prédilection.

Après avoir noté que cette manifestation a été ouverte aux jeunes issus des différentes villes du Royaume, il a relevé la participation d'athlètes venus de Laayoune, Agadir, Safi et de Casablanca, outre des étrangers établis au Maroc.

M. Elouafa a souligné que cette compétition se voulait aussi une contribution à l'animation de la ville d'Essaouira et à la relance de l'activité touristique dans la cité des alizés.

Il a, par ailleurs, noté que les nombreuses inscriptions à cette manifestation témoignent de l'engouement des adeptes du kitesurf et de planche à voile pour un tel événement et de leur envie de se retrouver dans le cadre d'une compétition qui allie sport et convivialité.

Les principaux vainqueurs de cette première manifestation demeurent les sports nautiques, la ville d'Essaouira et le Maroc, en général, a-t-il dit, se félicitant de la contribution et de l'engagement de l'ensemble des parties partenaires pour la réussite de cette manifestation sportive tenue dans une conjoncture exceptionnelle.

Initié par le Club Royal de planche à voile d'Essaouira, sous l'égide de la Fédération Royale marocaine de voile et en partenariat avec la direction provinciale du ministère de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, cet événement a connu la participation de 76 sportifs, dont une vingtaine de jeunes de moins de 20 ans, adeptes de planche à voile ou de kitesurf.

- Et le pardon des offenses, mon fils ?

- Rien à foutre, je ne suis pas chrétien non plus.

- Alors venge-toi, vas-y. Ne lui prête plus ta gomme, ne lui achète plus de chocrève. Le châtement est de taille, je ne sais pas si elle va s'en remettre. Qu'est-ce que tu as été imaginer ? T'a-t-elle promis quoi que ce soit ? Lui as-tu déclaré ton désir que tu dois appeler amour je suppose ? Pourquoi n'aurait-elle pas le droit d'avoir un fiancé cette pauvre ?

- Pauvre ! je hurle. Coquette oui. Elle me fait les yeux doux...

- ... pour avoir du chocolat.

- Elle dit du bien de moi à tout le monde. D'après elle, je serais un génie en anglais.

- ... pour que tu fasses ses thèmes et versions.

- Tu verras son Robert. Il est laid, il a l'air idiot.

- Alors que toi...

- Arrête, Pétrus, ne me pousse pas à bout

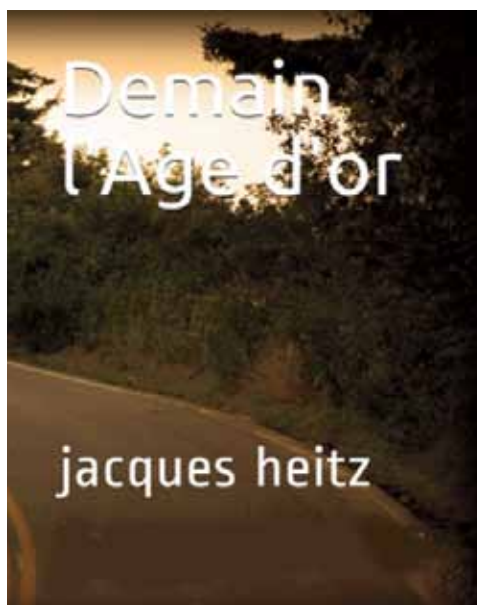
- Je voulais juste dramatiser. Te faire comprendre que tu as tout imaginé en solo.

- Mais elle me parle, elle me sourit, elle m'invite à danser un slow avant de me lâcher et de courir vers ce... vers ce... Quand je pense à ce qu'ils font peut-être ensemble... Tu crois qu'ils bai-

sent ces deux-là ?

- Peut-être qu'ils font l'amour, dit Pétrus avec un sourire malicieux. Comment veux-tu que je le sache ? Ce sont des catholiques mais ont-ils fait vœu de chasteté jusqu'au mariage ? J'ignore l'état des mœurs chez les chrétiens contemporains.

- Pétrus, les filles sont encore plus difficiles à comprendre que ces écritures cunéiformes que je vois sur ta table. Toi non plus d'ailleurs, je ne te comprends pas. Ton angélisme tranquille. Tu ne manifestes ouvertement aucune fringale sexuelle. En présence d'une fille, pas le moindre bouleversement sur ton visage d'airain. Es-tu, au contraire de moi fluctuant et dispersé, un de ces êtres tellement centrés sur leur vocation qu'elle absorbe toutes leurs forces ? Peut-être que chez toi les flots de testostérone se transforment en idées lumineuses ? Moi, je cherche ma moitié manquante, c'est humain, non ? Après 18 ans de cohabitation avec une mère qui «se saignait aux quatre veines» et me qualifiait de «bois de sa croix» quand je refusais de finir mes choux-fleurs, je verrais bien venir vers moi une jeune fille ouverte au dialogue voire à une discussion qui ne se termine pas en menace de suicide. 18 ans de grand théâtre, Pétrus, cris, tré-pignements, bouderie, puis l'im-



mobilité soudain, tout geste suspendu, la main pressant la poitrine : «Mon cœur ! Il s'est arrêté de battre ! Ah ! vous me faites mourir ! ». N'est-il pas humain que je souhaite fréquenter une copine riieuse, chantante, son bonheur encore décuplé par la joie de m'avoir rencontré ?

- C'est humain. Et en attendant cet oiseau rare, tu vas te

mettre avec n'importe qui parce que tu as besoin de baiser et que tu as peur de la solitude au crépuscule.

Il a sorti son pyjama, se débâille, s'assied en tailleur sur son lit trop étroit. Il me dit posément :

- Je ne veux pas être l'esclave de ma quéquette. Je veux devenir maître de ma vie. Toi tu crois

avoir fait une conquête dès qu'une fille t'a souri. Tu es prêt à courir n'importe où même si elle te donne rendez-vous à 100km d'ici. Tu es prêt à attraper un rhume à l'attendre des heures sous la pluie si elle est en retard. Tu as même envisagé de te marier à Bruges avec Geneviève parce qu'elle t'avait laissé toucher ses seins mais qu'il fallait l'épouser pour pouvoir aller plus loin. Moi je ne veux dépendre de rien ni de personne. Un peu utopique, d'accord mais je m'exerce. Quand je vois tous ces gens autour de moi dans l'attente du prochain rendez-vous, du prochain verre, de la prochaine cigarette, du prochain appel téléphonique, soumis à leur patron, dépendants de leur famille ... et se croyant libres !

- Idéal d'ascète. J'admire. Mais je n'ai pas la vocation. Je vais m'en aller. Excusez-moi de t'avoir dérangé si tard. C'est vrai que tu te lèves tôt.

Il pose sur mon bras une main apaisante.

- Tu ne me déranges pas, Olivier. Tu vas rentrer chez toi, prendre une douche, boire un peu de bière ou de whisky et te dire qu'il n'y avait rien entre Françoise et toi que quelques fantasmes de ton côté. «Much ado about nothing». Dors bien Olivier.

(A suivre)

Recettes

Stick de mozzarella

Ingrédients :

125 g de farine
125 g de chapelure
1 œuf
250 g de mozzarella
30 ml d'huile d'olive
Sel & poivre

Les étapes :

Dans un récipient, verser la farine puis déposer la chapelure dans une assiette et casser 1 œuf dans une assiette creuse.

Fouetter l'œuf avec une pincée de sel

et de poivre.

Couper la mozzarella en bâtonnets d'environ 1 cm de large sur 7 cm puis les réserver au congélateur pendant 30 minutes.

Les rouler ensuite dans la farine et les plonger dans l'œuf battu avant de les enduire de chapelure. Recommencer l'opération si nécessaire.

Faire chauffer l'huile d'olive dans une poêle puis y faire revenir les sticks de mozzarella quelques minutes sur chaque face jusqu'à ce que la panure soit dorée.

Servir les sticks de mozzarella avec une salade verte.



Un homme retrouvé mort dans une reproduction de dinosaure



Un homme d'une quarantaine d'années a été retrouvé mort la tête en bas dans une reproduction de dinosaure dans une ville proche de Barcelone, dans le nord-est de l'Espagne, a-t-on appris auprès de la police locale.

Les enquêteurs tentent de comprendre comment et pourquoi cette personne s'est retrouvée à l'intérieur de ce stégosaure en papier mâché de grande dimension dont elle n'a ensuite pas réussi à sortir, a indiqué à l'AFP une porte-parole de la police de la région de Catalogne.

"Tout indique qu'il s'agit

d'une mort accidentelle", a déclaré cette porte-parole, qui a précisé que la police n'avait trouvé "aucun indice" évoquant une cause "criminelle".

Les autorités ont été averties samedi. "Nous nous sommes rendus sur place et avons vu qu'une personne décédée se trouvait à l'intérieur du dinosaure", dans la ville de Santa Coloma de Gramanet, a encore dit cette porte-parole.

Pour extraire le corps, les pompiers ont dû couper l'une des jambes de la sculpture métallique recouverte de papier mâché afin de retirer le corps. Celui-ci était coincé

dans une "patte" du dinosaure, la tête en bas, a précisé une autre porte-parole de la police régionale à l'AFP.

Des sources policières citées par la presse locale pensent que cet homme aurait pu entrer dans le dinosaure pour y dormir ou aurait essayé de récupérer un objet, comme un téléphone mobile, tombé à l'intérieur. Selon la presse locale, un père et son fils, qui jouaient dans la zone, avaient alerté la police après avoir senti une odeur anormale provenant de cette statue de dinosaure installée par des cinémas du quartier.